

**« En couple, pour le meilleur et pour le pire »
Actes du colloque du 27 novembre 2012**

**Concert : « les blessés du bonheur » par
Hervé DEMON et ses musiciens
Accompagnés des résidents et professionnels de
l'Association 9 de cœur**

SOMMAIRE

Discours d'Accueil :

- Monsieur Marc DEMANZE : page 3
Remerciements

Interventions :

- Monsieur Marc DEMANZE : page 4
Le couple déchiffré
- Madame Agnès WALCH : page 13
La longue histoire du couple, du pire au meilleur ?
- Madame Patricia DELAHAIE : page 19
Le couple qui dure : une chance, un talent
- Monsieur Guy HARDY : page 26
Je veux que tu m'aimes
- Docteure Myriam GINDT : page 32
Le sexe vous avez dit un dû ?
- Monsieur Laurent LIOTARD : page 37
Le couple s'aime à s'en faire souffrir

Au fil de la journée page 50 Photos

Monsieur Alain Roger
Maire de Noyelles-sous-Lens page 52

Madame Anne-Marie Vancauwelaert
Présidente de l'Accueil 9 de cœur page 54

Monsieur le Préfet
Monsieur Denis ROBIN page 56

Le concert en photo page 58

Monsieur Marc DEMANZE : Remerciements

Bonjour et bienvenue à tous. Je souhaite commencer par quelques petits remerciements.

Je tiens à remercier la ville de Noyelles-sous-Lens qui nous fait pour la deuxième fois l'immense plaisir de nous prêter cette salle qui est particulièrement opportune aujourd'hui, puisqu'à l'issue du colloque, nous allons entamer une deuxième manifestation, autour d'un concert d'un disque dont je vous reparlerai ultérieurement.

Remercier l'état aussi qui depuis plusieurs années nous accompagne dans nos folies et notamment aujourd'hui qui nous permet d'organiser ce colloque par un petit financement néanmoins très précieux.

Et puis, je tiens à remercier l'équipe de l'association Accueil 9 de cœur parce qu'organiser un colloque c'est vraiment une aventure titanesque, et ils ont beaucoup travaillé pour que ce colloque soit une réussite. Donc un grand merci à eux.

En guise d'introduction, j'ai tenté de définir le couple à travers les yeux des autres et notamment à travers les yeux des poètes, des écrivains, des philosophes des historiens qui se sont exprimés sur ce sujet.

J'ai appelé mon intervention le couple déchiffré, et je crois que vous comprendrez très vite pourquoi.



Monsieur Marc DEMANZE : **Le couple déchiffré**

Du philosophe au poète, de l'historien au sociologue, du sexologue au thérapeute, qui n'a pas déjà tenté de comprendre cette alliance de deux êtres, qui, sur la base de leurs différences et de leur « amour », ont la délicate mission de bâtir un projet de vie en commun ?

En guise d'introduction à cette nouvelle journée d'étude de l'Association Accueil 9 de cœur, je vous propose donc de tenter de définir ce qu'est un couple, au travers du prisme de ces multiples regards croisés.

1. Définition

Le Larousse définit le couple ainsi : Personnes unies par le mariage, liées par un pacs ou vivant en concubinage. Ou encore ; ensemble de deux personnes animées d'un même sentiment, d'une même volonté, ou que des intérêts, des affinités, des caractères rapprochent (ex; un couple d'amis).

Quant à lui, le réseau « de prévention et de lutte contre les violences conjugales de l'arrondissement de Lens » définit le couple comme « une entité formée de deux personnes qui se sont, à un moment donné, définies comme étant un couple ».

La notion d'une entente affective, psychologique et physique qui débiterait à l'instant où deux personnes se rencontrent et décident de vivre ensemble un temps plus ou moins long me semble, en effet, bien coller à la réalité actuelle du couple.

En étymologie, le mot couple est issu du latin « copula », qui veut dire « chaîne », « liaison », « lien »... Cette notion de lien ou de liaison se conçoit aisément lorsqu'il s'agit d'évoquer cette relation humaine qui conduit deux êtres à vivre ensemble. Il est d'ailleurs intéressant de considérer le couple en terme de lien, dans son double sens; de ce qui aliène, enchaîne ou ligote, mais aussi de celui qui rapproche ou unit deux sujets dans et par un intérêt commun et spécifique.

Il est aussi curieux de noter que le terme « coupable » est issu de la même racine étymologique et que les deux anagrammes du mot couple sont « coulpe » (qui veut dire faute, péché) et « copule »; faut-il en comprendre que le couple soit un mal nécessaire inventé par notre société pour réguler la sexualité de l'espèce humaine ; le couple reproducteur?

En vieux français, un couple signifie deux choses de même espèce mises ou considérées ensemble, mais qui, contrairement à la paire, ne vont pas nécessairement ensemble (comme les souliers, les ciseaux ou les gants). L'emploi de ce terme est encore courant au Québec (une couple d'heures. Une couple de poulets. Donnez-m'en une couple. Etc.). Il apparaît donc que la notion de couple ne décrit pas forcément une paire, mais plutôt une alliance de deux différences qui se construit autour d'un sens commun.

Précisons enfin que, jusqu'à une époque récente, l'utilisation courante du mot même de couple n'existait quasiment pas: on disait alors "ménage", "foyer", "mariage". Cette évolution langagière semble faire écho au fait que le couple se recentre plus aujourd'hui sur l'affectif et le sexuel, au détriment des autres dimensions, plus sociales – économiques, patrimoniales, généalogiques – qui caractérisaient autrefois cette union de deux personnes.

2. Le couple déchiffré

Deux histoires de vie, deux patrimoines individuels qui se trouvent et se conjuguent...voilà donc ce qu'est un couple.

Un couple n'est pourtant pas une paire, car il est toi, moi et nous; et ce « Nous » est différent de la somme des parties; tout couple est une entité originale avec sa propre personnalité, mais aussi son histoire unique faite des résonances entre les deux histoires de chacun des membres du couple. **Un et un font trois.**

Mais un couple est aussi **un ménage à quatre**; lui, elle, ce qu'elle cherche en lui (ou elle) et ce qu'il cherche en elle (ou lui).

Je ne peux évoquer le couple sans faire référence à l'un de nos plus éminents philosophes, à savoir; Coluche. Celui-ci déclarait, avec Gustave Parking et Sacha Guitry, que « vivre en couple sert à partager à deux les problèmes qu'on n'aurait jamais eus, si on était resté seul ».

En effet, en choisissant un partenaire, nous choisissons aussi une série de problèmes insolubles avec lesquels nous allons devoir vivre (la fréquence des relations sexuelles, le partage des tâches, les obligations familiales, l'attitude éducative envers les enfants, etc.). Au titre de ces problèmes, je citerai ici, plus

particulièrement, celui de la fameuse - belle-mère - et plus largement le fait que faire le choix de vivre en couple, c'est aussi épouser sa belle-famille.

Finalement, **dans un couple, on n'est pas deux mais au minimum six**. Moi, papa, maman, toi, ton père et ta mère. Plus quelques aïeux, le premier amour d'école maternelle, l'oncle Louis et bien d'autres encore...

Si l'une des fonctions importantes du couple semble être de séparer les personnes de leur famille d'origine, le couple est aussi un système complexe qui tricote la multitude des autres systèmes que chaque conjoint apporte en dote.

Dans l'arithmétique du couple, **un plus un égal l'infini...**

Et pourtant, le couple est souvent dépeint par de nombreux poètes et écrivains comme une fusion idéalisée de deux êtres. De même, l'une des formes institutionnalisées du couple, le mariage, est consacrée comme une union de deux personnes. Chaque conjoint dit d'ailleurs de l'autre « qu'il est sa moitié ».

À l'évidence, le couple repose sur un mythe fusionnel; comme si **un et un font un**, alors qu'un couple est, à l'évidence, deux (mais, rappelons-le, jamais deux sans trois).

L'impossibilité fondamentale, quasi organique, de penser à une séparation amène ainsi le couple à inventer des scénarios propres pour se cimenter et se protéger des autres... Un couple noue, c'est son jeu.

Il (ou elle) a trouvé l'homme, ou la femme, de « **sa vie** ».

Un couple ne se forme pas seulement autour d'un coup de foudre ou d'un projet d'enfants, mais autour d'une exigence identitaire: En se liant à un partenaire, le « Je » veut demeurer lui-même, tout en inaugurant une phase nouvelle de son histoire personnelle (Hugues Royer); le « je/nous ».

S'élancer vers le " nous ", c'est se dépasser, mais, en même temps, c'est se quitter. On est prêt pour la vie à deux, quand la vie à un a fini son évolution.

Pour chacun des partenaires, la vie à deux est un miroir et un voyage aux confins de soi-même. Le couple a la vertu de dénuder non pas deux amants l'un en face de l'autre, ce qui est l'affaire de l'amour, mais chacun des deux devant soi-même.

À l'évidence, le contraire d'être un, ce n'est pas d'être deux, c'est d'être intime.

Le « je » aime non seulement pour ce que l'autre est, mais aussi pour ce qu'il est au sein du « nous ». L'un des fondements de la constitution du couple est donc aussi le désir de trouver l'objet affectif capable de donner au « je » une complétude narcissique.

Il apparaît ainsi que la vie de couple pourrait reposer sur un leurre, une agression, comme s'il s'agissait pour chacun des « je » de prendre possession de l'autre; « c'est **ma** femme ou **mon** homme ».

En fait, la vie de couple viserait autant à vouloir transformer l'autre à son profit, qu'à être l'instrument de sa propre transformation. Le couple est la mise en vie d'un égoïsme à deux.

Le couple, en tant qu'entité sociale, ne saurait donc être réduit, ni à une fonction d'antidote à la solitude, ni à celle d'une unité fonctionnelle de deux êtres. Vivre en conjugalité, c'est ne plus être seul, mais ce n'est pas qu'être ensemble. Le couple est un projet élaboré à deux pour réaliser des projets; se marier, être heureux ensemble, faire un enfant, acheter une maison...

Le miracle du couple, pour chacun des partenaires, c'est de resserrer le monde autour d'un projet commun qui donne sens à la vie. Même s'il fait chambre à part, un couple fait rêve communs.

Un couple est un « Nous » conjugué au futur.

Un couple est, dit-on, fait d'amour...Il est donc aveugle, il est donc fou.

Certains psychanalystes définissent la rencontre amoureuse comme une résonance avec un autre qui s'emboîte à notre symptôme, ou, pour faire plus simple, un emboîtement de deux névroses complémentaires. Chacun sait aussi qu'on tombe amoureux comme on attrape une maladie, avec parfois même des symptômes physiques qui ne trompent pas... Il semblerait donc bien que le couple soit une maladie que l'on se choisit à deux, et dont on souffre avec plaisir.

« Je t'aime, moi non plus » chantait Serge Gainsbourg. « Si tu m'aimes, ne m'aime pas... », a écrit Momy Elkaïm. L'espace du couple est celui des contradictions impossibles où se confrontent des références divergentes;

Entre le désir brûlant de vivre à deux et la peur du couple,

Entre l'idéal d'une harmonie fusionnelle avec ses délices de l'abandon et de la dépendance amoureuse et l'importance croissante donnée à l'individualité, à l'égalité des sexes et à la liberté individuelle,

Entre l'oubli de soi qui entraîne un attachement sans condition et la libre mise à disposition de soi,

Entre la volupté de la passion amoureuse qui est de ne plus s'appartenir et la volupté du moi qui est de ne jamais s'abandonner...

En guise de clin d'œil, je souhaite d'ailleurs illustrer ce lieu du paradoxe par l'une de ses déclinaisons sociétale et judiciaire récentes; alors que la loi introduit depuis peu la notion de viol entre époux, la justice vient de condamner un homme

parce que « Faire l'amour, c'est la loi ! ». Cela a été, en effet, le cas de Jean-Louis, Niçois de 51 ans, en plein divorce, qui a été condamné en mai 2011 à verser 10 000 euros de dommages et intérêts à son ex-épouse pour « absence de relations sexuelles pendant plusieurs années ». *(La cour s'appuie sur l'article 1382 du Code civil, qui prévoit que toute personne "qui cause à autrui un dommage" doit réparer ce préjudice. La cour a expliqué que la "quasi-absence de relations sexuelles pendant plusieurs années, certes avec des reprises ponctuelles, avait contribué à la dégradation des rapports entre époux". Or pour les magistrats, "les attentes de l'épouse étaient légitimes dans la mesure où les rapports sexuels sont notamment l'expression de l'affection qu'ils se portent mutuellement, tandis qu'ils s'inscrivent dans la continuité des devoirs découlant du mariage.").*

Ainsi, la justice légifère maintenant sur les conditions de la réussite d'une vie à deux. C'est, en fait, tout notre système sociétal qui « pousse au couple ». Seuls les couples sont acceptés dans notre Arche de Noé.

Certains disent d'ailleurs que le couple est comme une merveilleuse prison, un lieu choisi de détention et de travaux forcés extrêmement performant. Ici, les barreaux sont sociaux, comme la peur d'être critiqué, si on quitte son conjoint. Ils peuvent aussi être financiers ou pratiques. D'autres barreaux, peut-être plus efficaces encore, sont la peur de la solitude, la dépendance affective, l'angoisse de se perdre en perdant l'autre, ainsi que les réflexes de solidarité à l'égard de l'autre.

3. Les étapes de la vie en couple

L'époque du mariage arrangé, souvent contractualisé par les familles autour d'intérêts sociaux ou économiques communs, a maintenant laissé place à une société où les partenaires se choisissent « par amour » et décident ensemble de former un couple. Ce n'est plus le mariage qui est l'institution, mais l'amour; les sentiments sont désormais au centre de la relation de couple et l'exigence d'amour un postulat indispensable de la vie commune. Le couple actuel naît et cherche à perdurer sur la seule force d'une rencontre avec l'amour.

Généralement, un couple commence donc, aujourd'hui, par une étape fusionnelle incontournable : c'est celle de la passion amoureuse et sa délicate inconscience de l'autre, où chacun idéalise son conjoint.

La passion amoureuse a naturellement un côté merveilleux. Elle pousse deux êtres l'un vers l'autre avec une fougue qui ne s'encombre pas de la raison.

L'autre est alors l'objet parfait qui comble nos désirs fusionnels de communication et de compréhension. La passion amoureuse est conçue comme un

état idyllique où chacun s'ingénie à correspondre au désir de l'autre, ainsi qu'à gommer les différences et les oppositions génératrices de conflits. Aimer, c'est alors préférer l'autre à soi-même. On peut ainsi être éperdument amoureux de son partenaire, sans savoir qui il est réellement.

La passion est éternelle..., du moins, tant qu'elle dure. Mais un jour, celle-ci diminue... elle se rend compte que son prince charmant se conduit parfois comme un crapaud et laisse traîner ses chaussettes sales, il s'aperçoit que sa princesse peut être équipée d'une langue acérée ...

« Tu as bien changé depuis que je te connais, tu n'es plus le même ! » Faux, bien sûr... Avec le temps, chaque partenaire constate en fait que l'autre est différent de ce qu'il avait imaginé et, surtout, qu'il ne répond pas à toutes ses attentes.

L'histoire du couple commence alors sur un autre plan, celui de la relation amoureuse.

Passer de la passion amoureuse à la relation amoureuse, c'est passer de l'imaginaire à la réalité.

C'est la passion qui rend aveugle chacun à la différence de l'autre, d'un autre qui, par ailleurs, se cache partiellement pour mieux séduire - alors que la relation amoureuse n'a de cécité que celle qu'elle se choisit. Aimer, c'est alors être capable de fermer les yeux quand il le faut. Aimer, comme l'écrivait *Saint-Exupéry*, c'est regarder ensemble dans la même direction. Si la passion rend aveugle, la relation amoureuse, au contraire, exige beaucoup de lucidité !

On tombe amoureux, sans le faire exprès, et on ne peut pas y faire grand-chose. Faire couple, par contre, est une décision, une volonté de faire d'une passion un projet de vie commune, pour construire ensemble et tout partager. La vie de couple est un projet, une éthique, une pratique.

Si le « Je t'aime » de la passion signifie « je te posséderais », celui de la relation amoureuse veut dire « je m'engage ».

La passion amoureuse vit l'instant présent, ne se retourne pas sur le passé et ne s'inquiète pas de l'avenir. Quant à elle, la relation amoureuse se pratique, s'apprend et se partage. Elle ne se prédit pas, elle se construit jour après jour, au fil des expériences, des essais et des erreurs.

Il faut, chaque jour, conquérir son couple, le façonner, le comprendre et vouloir passer au-dessus des difficultés pour continuer à jouir de ses acquis.

La vie conjugale acclimate l'amour, elle l'installe à côté des choses de la quotidienneté. Pour paraphraser *Boris Cyrulnik*, « Si la passion amoureuse est une surprise qui nous arrache à l'insipide, la relation amoureuse est un lien qui se tisse au quotidien ».

Le couple n'est pas un état, mais un processus. La vie conjointe est une construction quotidienne et infinie, une co-création permanente et fragile, un perpétuel devenir.

Entre la recherche désespérée et vaine d'une passion immortelle et les petits aménagements d'une cohabitation résignée, la relation amoureuse ne peut s'installer que si les conjoints décident tous les deux de confronter leurs différences et de poursuivre ensemble leur chemin. Ce n'est que lorsque les deux partenaires parviennent à traverser avec succès cette étape et à trouver ce nouvel équilibre, que la vie de couple peut réellement commencer.

La relation amoureuse, ce ne doit alors pas être de la soumission aveugle, mais, au contraire, une alliance victorieuse de deux êtres.

Si l'art d'aimer est celui de vivre en faisant exister l'autre, de se trouver en se livrant, de recevoir en se donnant, de s'augmenter en s'oubliant, l'art de se conjuguer est celui de partager, de savoir se respecter et de savoir reconnaître, au-delà de soi, les possibles fragiles et vulnérables d'une vie à deux, les ancrages qui nous habitent durablement, les émerveillements qui nous réunissent et nous projettent dans un avenir commun.

4. Le conflit

Mais vivre à deux est un exercice particulièrement complexe.

La croyance quasi universelle fondée sur l'évidence d'un amour permanent et sans faille, entendue et reçue comme un gage de bonheur durable, nous fait trop souvent oublier qu'une relation vivante s'entretient, se nourrit, se respecte. Une relation ne se suffit pas à elle-même. Elle a besoin, pour vivre et durer, que chacun y mette du sien.

Un des défis constants du couple semble donc être la communication « réelle » qui maintient le « nous » (réelle; c'est à dire non pas seulement échanger de l'information, mais partager, exprimer ses émotions, se confronter, se soutenir, se comprendre, se faire confiance).

Dans un couple il ne suffit pas de parler, encore faut-il s'entendre, avoir des choses à se dire et savoir s'écouter.

La vie à deux a ses périls; toutes les heures n'y sont pas parfaites. Inexorablement, la vie de couple passe régulièrement par des phases difficiles, car non désirées, le plus souvent refusées par l'un des deux protagonistes ou acteurs du couple, parfois par les deux ; « le conflit ».

Qu'il s'agisse de discorde légère ou de dispute animée, les conflits conjugaux font partie intégrante de la vie de couple. Vivre à deux, c'est aussi une série de malentendus, de désaccords, de discordes, de déchirements... suivis de accommodements et de pardons.

Le couple, c'est autrui à bout portant (Jacques Chardonne).

Vivre ensemble, c'est quelquefois se meurtrir l'un l'autre. Un couple est tantôt duo, tantôt duel. Le meilleur et le pire sont parfois, en fait, le recto et le verso du quotidien du couple...

Faire face sereinement au conflit n'est alors pas toujours simple. « Nous ne sommes jamais aussi mal protégés contre la souffrance que lorsque nous aimons » déclarait Freud. « Si vivre ensemble nous tue, nous séparer est mortel » déclarait, quant à lui Gérard Decherf, psychanalyste.

Le psychologue - psychothérapeute Claude-Marc Aubry, dans son livre « Heureux en amour », montre que les partenaires d'un couple sont aussi confrontés à ce que le philosophe Arthur Schopenhauer appelait le dilemme des porcs-épics : ils ont à la fois un très grand besoin de se rapprocher, mais aussi de s'éloigner pour ne pas se faire de mal par une trop grande proximité.

Trouver constamment la bonne distance entre eux, et donc aussi entre l'intimité personnelle et l'intimité partagée est extrêmement complexe.

Dans cette optique, la scène de ménage peut apparaître comme une bonne façon de résoudre ce dilemme. Elle permet de montrer ses désaccords, de se différencier, d'établir ses limites et de se mettre à distance ou, au contraire, de marquer l'insupportable de l'éloignement et se rapprocher, notamment, parfois, par une bonne réconciliation sur l'oreiller. Ce n'est donc pas un cliché d'affirmer que la relation amoureuse se développe aussi dans l'intimité d'une chambre noire...

Si la plupart du temps, le conflit met en danger l'équilibre relationnel au sein du couple, malgré les désagréments qu'il suscite, il est aussi un facteur nécessaire d'équilibre et de changement dans le couple. Le conflit permet au « Je », au sein du « Nous », de s'identifier en se différenciant. Il favorise la maturation des partenaires et donc, du couple. Il est porteur d'une dynamique, il est le signe que le couple est vivant.

5. En guise de conclusion

Alors que plus de la moitié des couples mariés divorcent et que le nombre de familles monoparentales ne cesse d'augmenter, d'où vient cette conception persistante d'une vie à deux reposant sur l'amour, l'épanouissement et la fidélité ?

Puisque chaque couple est singulier, ne doit-on pas conjuguer le couple au pluriel ?

Alors que le mot même « couple » se décline au masculin comme au féminin, quel sens peut avoir le débat social actuel qui voudrait que le couple reste mixte ?

La véritable leçon de la vie de couple, n'est-elle pas qu'en amour il n'y a pas de leçon possible ?

Le dicton populaire a-t-il raison lorsqu'il déclare que le sexe est le prix que paient les femmes pour faire couple, alors que le couple est le prix que les hommes paient pour avoir du sexe ?

Comment aider ces couples en homéostasie qui nous sollicite pour traiter ces relations qui font mal à l'intime ?

Pourquoi vivre en conjugalité, c'est parfois « Faire l'amour par la guerre ! », quelquefois même jusqu'à la faute de frappe ?

Quand l'amour prend la couleur des bleus, peut-on travailler sans danger avec le système conjugal ?...

Voilà quelques-unes des interrogations, parmi d'autres, que je vous laisse en guise de conclusion et qui seront traitées aujourd'hui, à l'occasion de cette journée d'étude consacrée au couple.

Je souhaiterais finir mon propos par cette citation de Jean Cocteau : « Le verbe aimer est difficile à conjuguer : son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif, et son futur n'est toujours que conditionnel ».

Je vous souhaite donc une excellente journée et cède la place, peut-être, aux clowns, pour le railleur et pour le pitre !



Madame Agnès WALCH :

La longue histoire, du couple, du pire ou du meilleur.

Agrégée et docteure en histoire de l'université Paris-Sorbonne, Agnès Walch est maîtresse de conférences habilitée à diriger des recherches en histoire moderne en poste à l'université d'Artois. Ses travaux concernent l'histoire et l'éthique de la famille, du mariage et du couple du XVI^e siècle à nos jours, dans une approche pluridisciplinaire et diachronique à partir de sources démographiques, religieuses, juridiques, littéraires et sociologiques. Elle a publié une Histoire du couple en France de la Renaissance à nos jours (Ouest-France, 2003), Il y a un siècle... les amoureux (Ouest-France, 2004), une Histoire de l'adultère (Perrin, 2009).

HISTOIRE DU COUPLE

Le couple est vieux comme le monde. Il est très probable que le couple fut une organisation sociale performante qui a permis à nos ancêtres, depuis la nuit des temps, de se reproduire et de survivre dans un monde rude, où la mort rôdait, où l'espérance de vie était limitée. Sous nos latitudes, les chasseurs-cueilleurs devenus cultivateurs ont rapidement inventé cette manière d'être ensemble qui leur est apparue la plus performante pour élever leurs enfants (le petit homme met presque vingt ans pour être opérationnel), créer des conditions de pacification des rapports sociaux et transmettre ses biens.

Néanmoins, les valeurs développées dans et par le couple n'ont pas toujours eu la même importance. Le couple c'est un gâteau : première couche épaisse, le mariage, seconde couche l'amour et, enfin, troisième couche qui donne la saveur aux autres, la sexualité.

Longtemps le couple n'a eu d'existence que par le mariage, puis l'amour est devenu la valeur prioritaire pour le fonder. Quant au sexe, il est devenu actuellement une dimension primordiale de la relation.

Ces valeurs, parfois en contradiction les unes avec les autres, se sont empilées pour aboutir à la notion qui nous est familière de deux personnes qui s'aiment et vivent ensemble quel que soit le statut qui les lie. C'est au XIIe siècle que le mariage monogame et indissoluble s'impose en Occident par l'intermédiaire de la législation de l'Église, mais c'est en dehors du mariage que naît, du moins dans l'imaginaire, le couple amoureux. Les grands mythes, tel celui de Tristan et d'Iseult, expliquent que l'amour est un sentiment trouble et qu'il ne peut se vivre que de manière clandestine.

Il faut toutefois attendre les XVe et XVIe siècles pour que ces problématiques sortent du champ feutré des châteaux à l'occasion du grand essor démographique qui a suivi la grande peste et son cortège de décès. Se posent alors les problèmes de la valeur du mariage et la place des sentiments.

Des évolutions se réalisent à la faveur de lentes transformations sociétales du XVIe au XXe siècle, que cette conférence entend expliquer, autour des questions posées par les mariages arrangés dénoncés par la littérature, du divorce prôné par les philosophes, de l'amour libre vanté par les révolutionnaires, de l'égalité entre les sexes revendiqués par les féministes, de l'épanouissement personnel encouragé par les psychanalystes, du droit au plaisir réclamé par les soixante-huitards et du récent « mariage pour tous », l'un des engagements politiques du nouveau septennat.

En ce début de XXIe siècle, ne sommes-nous pas en train de nous éloigner définitivement du modèle qu'ont imposé les États et les Églises à la Renaissance ?

I / Le mariage coïncide avec le couple : l'ère du mariage

Du devoir d'être marié

L'état matrimonial était, dans l'ancienne France, l'état le plus fréquent pour les adultes. Il n'y avait que peu de célibataires en dehors du célibat consacré, qui concernait au XVIIe et XVIIIe siècles environ 7% de la population. Actuellement, le mariage n'est plus l'entrée dans la vie conjugale et la sexualité. Le concubinage, socialement limité à la classe ouvrière au XIXe siècle, est devenu dans les années 1980 cohabitation juvénile, pour se généraliser ensuite. L'union libre est un choix parfois militant contre le mariage religieusement connoté. À tel point qu'un nouveau contrat a été inventé en 1999. Le Pacs, même s'il répondait à une demande des homosexuels, est principalement utilisé par des hétérosexuels. Il apparaît à ceux qui le choisissent comme un « juste milieu entre le mariage et l'union libre ».

Jusqu'au VIII^e siècle, différents types d'unions existent en fonction de son milieu social qui ne donne pas les mêmes droits à la descendance. Puis les autorités civiles et religieuses se prononcent pour le mariage. Les autres types d'unions, le compagnonnage et le concubinage ne sont plus considérés que comme des formes illégitimes d'union. L'Église en vient à légiférer seule sur le mariage en raison de la carence des pouvoirs civils, trop morcelés, trop illettrés et sans emprise directe sur les populations. Elle le fait d'autant plus qu'il s'agit d'une demande spontanée : les mariages sont ainsi célébrés en présence d'un prêtre au domicile du père de la mariée, puis devant l'église, et, enfin, malgré la réticence des autorités religieuses qui n'aiment pas mélanger sacré et profane, dans l'église paroissiale.

Ce n'est que très lentement que l'Église parvient à imposer les règles de la monogamie et de la fidélité. Toutefois seule l'élite résiste. Il semble, en effet, que les populations rurales se soient converti plus rapidement à ces exigences et aient formé, peut-être même spontanément selon certains démographes, des familles « nucléaires » assez stables. C'est-à-dire que l'unité économique de base s'insérant dans les réseaux villageois, seigneuriaux et féodaux, est cette famille composée du couple parental et de ses enfants. Les familles « nucléaires » sont solidement arrimées au noyau conjugal, car la pauvreté, la rudesse des conditions d'existence, la pression familiale et sociale limitent le libertinage des couples. Dès le IX^e siècle, les quelques rares sources qui existent pour les milieux ruraux signalent l'existence de maisonnées sur les grands domaines religieux et une forte cohésion des jeunes couples qui sont indépendants de leurs parents pour leur vie quotidienne.

La réalité rejoint alors la théorie, puisqu'érudits et intellectuels concoctent des traités relatifs aux noces et élaborent un droit pour fixer les valeurs matrimoniales. Le mariage a pour fonction de maintenir la paix et d'unir les familles, de transmettre aux descendants des biens matériels et des valeurs morales, d'assurer l'émancipation des individus et leur permettre d'accéder à toutes les prérogatives de l'âge adulte. Cinq cercles sont à envisager. Le premier cercle est composé des deux conjoints dont l'Église entend s'assurer du consentement et auxquels elle demande fidélité jusqu'à la mort. Le second cercle est composé des enfants légitimes, seuls habilités à hériter, que leurs parents doivent élever et auxquels ils doivent procurer les moyens de vivre. Le troisième cercle concerne la famille qui, matérialisée par les parents, donne son accord aux unions et souvent les décide. Le quatrième cercle, celui des voisins n'est là que pour vérifier que le comportement des époux ne s'éloigne pas trop du modèle sociétal en vigueur. Le cinquième et dernier cercle est composé des autorités civiles et religieuses qui réglementent les unions au nom de l'intérêt général. Les villageois s'accommodent de l'emprise cléricale qui n'a pas que des mauvais côtés puisqu'elle est paternelle et protectrice. Sensibles à la pastorale du mariage, les foules s'inquiètent souvent des débordements sexuels des grands.

Malgré tout, l'opposition du clergé à la haute noblesse débouche vers le XIIe-XIIIe siècle sur un consensus. Tous les conciles, de Latran II (1139) à Latran IV (1215), expriment en l'étoffant la notion de mariage-sacrement.

... au plaisir d'être marié

Au début du XV^e siècle, l'institution matrimoniale est encore peu estimée. Une tradition ancestrale fait de la femme un être inférieur dominé par son corps. En fait, les grandes épidémies de peste qui ont décimé l'Europe à partir de 1348 n'ont guère laissé le choix aux hommes. Comme toujours en pareil cas, un mouvement spontané a à nouveau rempli les berceaux. Mais après un début de reprise démographique désordonnée, caractérisée par une exaltation de la vie libérée de toute contrainte et une sexualité foisonnante, les autorités civiles et religieuses ont cherché à contrôler ces manifestations exubérantes et y sont parvenues : le mariage est devenu le cadre de référence des relations conjugales. L'un de ceux qui l'a défendu avec le plus d'intelligence est Érasme, le prince de l'humanisme, qui vers la fin de la décennie 1510 évoque sa conception du mariage dans son Institution du mariage chrétien. Le mariage qui fonde le couple est une « vocation fructueuse », utile socialement et politiquement à la cité.

II/ L'ère de l'amour

Amour quand tu nous tiens

L'effet de la valorisation du mariage est d'enrichir le contenu de la relation conjugale. Le paradoxe entre mariage d'amour, espoir, et mariage de raison, est alors posé et, avec lui, l'opposition entre les aspirations individuelles et collectives, entre parents et enfants, entre liberté et autorité. L'autonomie amoureuse des jeunes gens est sérieusement limitée par de multiples contraintes : l'État, le lignage, la parentèle, la famille proche, la communauté villageoise qui surveillent étroitement les alliances. C'est tout le problème des mariages arrangés. Les pièces de Molière en livrent un saisissant aperçu qui finit toujours par une fin heureuse sous la forme du mariage entre deux jeunes gens du même âge, qui se sont choisis. L'idéal est bien celui d'un mariage d'amour égalitaire. En fait, les mariages de convenance sont le lot des catégories sociales supérieures, alors que le reste de la population, moins fortunée, laisse plus de latitude aux jeunes gens. Pour preuve, l'âge des époux y est sensiblement le même et l'on se marie tardivement, ce qui donne une liberté plus grande aux enfants dont les parents sont souvent décédés quand ils se marient. Les conséquences de ce double phénomène sont claires : l'épouse n'est plus une jeune fille lorsqu'elle convole, elle est de la même génération que son mari, ce qui permet un compagnonnage de bon aloi.

Mais cette évolution n'est pas entièrement satisfaisante, car beaucoup voient dans l'indissolubilité du mariage une contrainte majeure qui bride le sentiment et dans la société d'Ancien Régime un carcan qui brise les élans amoureux lorsqu'ils ne s'expriment pas au sein d'une même classe. Les philosophes prônent le divorce comme seule façon de sauver le mariage menacé par l'adultère, vice à la mode dans la bonne société. Dès que point le mariage d'amour ne se pose le problème de faire reposer le contrat indissoluble sur un sentiment fugace, passager, qui peut évoluer. Dès que s'impose l'idée d'une société d'individus égaux en droits et en devoirs, soumis à l'intérêt commun, se pose le problème du droit de regard de la parenté sur le couple. Pourtant, la plupart des philosophes s'entendent pour penser qu'il faut maintenir le lien entre le mari et la femme tant que les enfants sont en bas âge et puis permettre la rupture définitive afin de contracter une nouvelle union quand les enfants sont élevés. Les changements politiques de la Révolution ne vont guère, malgré les espoirs créés, susciter de grands changements sur le plan des mœurs, malgré une brève introduction du divorce, autorisé en 1792 et supprimé en 1816.

En 1884, le divorce est à nouveau autorisé, changeant ainsi la nature de l'union conjugale. Les hommes doivent désormais s'habituer à n'être plus « propriétaires » de leur épouse. Et même si le nombre de divorces reste limité durant la première moitié du XXe siècle, si la condition de divorcé, et plus encore de divorcée, est mal perçue par l'opinion, la possibilité pour la femme de se remarier après une séparation ne la jette plus dans la précarité. Après le bonheur, c'est l'épanouissement affectif et sexuel qui est recherché.

III/ L'ère de la sexualité

D'un sujet tabou

L'apparition du mariage d'amour a résolu de nombreux problèmes conjugaux, mais en a généré d'autres. Il est sûr qu'un couple basé prioritairement sur l'amour est fragile, puisque c'est l'affection qui doit venir renforcer et nourrir l'attachement. Le besoin de savoir que l'autre est là pour soi s'impose d'autant plus que le lien peut se rompre à tout moment et que le sentiment est fluctuant. La jeune femme de la thérapie a beaucoup de mal à vivre ce besoin d'attachement qui la fragilise, car il la rend vulnérable.

Comme parade à l'angoisse provoquée par l'instabilité, il a été décrété que le couple devait se fonder sur la qualité de la vie affective. L'injonction du mariage d'amour a d'abord resserré le couple sur lui-même et ensuite entraîné un mode d'existence fusionnel qui a été présenté comme un idéal de vie. Prolongeant le coup de foudre, l'amour fou n'aurait aucune limite dans le temps.

Mais le message libertaire de mai 68 s'est transformé en consumérisme et les lois du marché ont envahi la sphère conjugale. Les mots d'ordre de « jouissance sans entrave » et « du tout tout de suite » sont contraires au temps nécessaire pour que s'élabore une relation intime. Il y a eu dans la génération des baby-boomers un regain d'individualisme, tandis que la famille cessait de fonctionner sur un mode autoritaire. Les couples deviennent de plus en plus exigeants sur le droit au plaisir, que les années soixante portent au pinacle lors de la « révolution sexuelle ». C'est dire que le couple n'a plus comme fonction première la reproduction sociale, mais la confirmation de l'identité personnelle.

À une injonction

C'est autour du problème de sexe que se pose le problème du couple actuellement, notamment parce qu'une grande révolution a eu lieu : la révolution de la contraception. La génération de mai 68 a plus divorcé que les autres. Le malaise ne vient plus de l'écrasement des instincts comme au temps de Freud, mais de leur libération : l'idéal de l'épanouissement génère des angoisses terribles, chacun se compare à la norme et peine à être à la hauteur (bon amant, bon mari, bon père...).

Bref, le couple devient un espace de performance et la rivalité se porte sur le terrain sexuel, d'autant que les femmes désormais ont un travail indépendant qui les autonomise et leur permet l'indépendance financière.

Quel avenir pour le couple ?

La théorie que postule la fluctualité du genre. L'idée politique doit faire disparaître le sexe comme identité majeure. Tout cela est porté par les médias et certains pensent que de nouvelles identités sont en préparation. Dans le nouvel ordre de vie contemporain, les significations de genres, du sexe et sexualité seraient plus ouverts. Alors cela changera totalement la donne, car depuis des millénaires, le couple se vit dans un affrontement entre les sexes, affrontement fait de violences et de drames, de réconciliation et de camaraderie, de fascination, d'amour, d'équilibre de pouvoirs. L'histoire de l'émancipation féminine s'est écrite dans la vie privée et a eu des conséquences dans la vie publique et politique.



Madame Patricia DELAHAIE :

Un couple qui dure : une chance, un talent

Philosophe et psychosociologue de formation, journaliste pendant 30 ans, auteur de plusieurs best-sellers sur les relations humaines et amoureuses :

« Ces amours qui nous font mal ».
« Être la fille de sa mère et ne plus en souffrir ».

À paraître :

« Comment garder le moral – même par temps de crises » en janvier 2012.

On va voir que la chance et les talents nécessaires à la réussite d'un couple ont beaucoup évolué au cours des cent dernières années. Les talents nécessaires voici 30 ans n'ont rien à voir avec ceux d'aujourd'hui. Et ce que l'on appelle « la chance » en amour n'a plus la même couleur.

LE COUPLE DES ANNÉES 30

Le contexte

Commençons par un couple des années 30 que l'on a appelé aussi la génération Coumak, couple mono actif avec kids. La dernière génération en France à vivre selon le schéma de la famille traditionnelle avec :

L'homme : chef de famille

Des rôles : hommes/femmes très distribués.

Une vie linéaire : identique tout au long de la vie.

Pas d'ego : on ne pense pas à soi, on ne parle pas de soi.

Des valeurs : la famille, le sens de l'économie et du devoir.

La malchance : rester vieille fille, célibataire, avoir un enfant illégitime, un bâtard, ne pas avoir d'enfant, de fils, mourir en couches, car une grossesse était un espoir et un risque.

En amour : les mariages sont arrangés ou au moins adoués par les familles. On enquête sur le promis, la promise et le chef de famille donne son veto.

Il s'agit d'un couple familial plus que conjugal dont l'objectif est d'avoir des enfants – des garçons de préférences – pour que se transmettent le nom et le patrimoine (ferme, commerce, propriété)

La chance : qu'il y ait, en plus des intérêts, des sentiments entre époux.

Le talent : c'est savoir accepter ce qui est.

Le bilan :

Cette génération a mal commencé dans la vie en prenant de plein fouet les deux guerres, l'holocauste, Hiroshima. Elle a vu s'écrouler tout ce en quoi elle croyait :

- l'Église, la famille, l'ordre, pays, la patrie, le mariage... mais elle a participé avec enthousiasme à la reconstruction du couple.

Elle a connu l'essor du système de santé et des retraites.

Les couples ont finalement vieilli main dans la main. Mais ils sont un peu comme Venise : on trouve ça beau, mais on ne voudrait pas y vivre...

Avec eux, des changements ont été amorcés :

L'exode rural a peu à peu diminué le poids de la famille dont on s'est éloigné.

Le salariat a commencé à toucher les femmes qui ont toujours travaillé, mais cette fois contre salaire.

Les arts ménagers en pleine expansion les ont allégés des charges domestiques

En 1944, elles obtiennent le droit de vote (bien après quantités de pays, le premier étant la Nouvelle-Zélande en 1896)

LES COUPLES DES ANNÉES 60-70

Le contexte :

C'est une génération qui envoie promener tous les carcans et toutes les tutelles, celles du père, de la famille, de l'église, du mari.

Elle promeut l'émergence de l'individu sur la masse.

C'est l'ère de la décolonisation de la femme mariée.

-1965 : elle peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari.

- 1970 : reconnaissance de son autorité parentale à égalité avec père des enfants.
- 1975 : égalité entre époux dans la gestion des biens ; divorce par consentement mutuel.
- 1967 : commercialisation de la pilule.
- 1975 : légalisation avortement, 1982 son remboursement.

Leur corps leur appartient et le chèque de fin de mois leur permet de jouer à armes égales avec le sexe « fort » d'autant qu'il y a pour la première fois de l'histoire, en 72, plus de bachelières que de bacheliers. C'est une période de plein emploi, d'embauche en CDI.

Tout devient possible : le plaisir, le temps libre, les voyages, l'autonomie : le modèle COUBIK couple biactif avec kid, se généralise.

La chance :

- vivre un couple symétrique, unisexe dans lequel on partage les tâches domestiques, l'élevage des enfants et le travail. Les femmes remettent toutes les machines des arts ménagers (yaourtières, sorbetières, machines à café) et se précipitent sur les produits finis, yaourts, café moulu, plats préparés. Apparition des micro-ondes en 1985.

Le talent :

- Réussir un couple parfait, concilier les inconciliables : moi et nous deux, le couple et les enfants, le plaisir et les devoirs de perfection, car il faut réussir au travail, les enfants auxquels on demande de plus en plus, son couple, sa sexualité, la transparence et le jardin secret, la réussite professionnelle de chacun, des activités ensemble et du temps pour soi.

Et pour les hommes : apporter à la fois la sécurité financière, le soutien des hommes d'autrefois tout en étant proche comme une copine, viril et meilleur ami. Réussissant, mais étant aussi un tremplin pour sa compagne.

Le bilan :

C'était trop ! Jamais il n'y a eu autant de divorces ni de suicides d'ailleurs. On passe de 30 000 dans les années cinquante à 100 000 dans les années 80.

Les jeunes contestent, de manière sourde, leurs mères soixante-huitardes. À leurs yeux, elles ont payé les pots cassés de la libération des femmes. Au lieu de s'émanciper par le travail, elles ont fait des doubles journées. À travail égal, elles n'ont pas eu de salaire égal. Les hommes ont aidé, mais ils n'ont jamais véritablement partagé les tâches et elles n'ont pas su profiter de leurs enfants, des enfants à la clé qui ont été livrés à eux-mêmes sous prétexte d'autonomie. Finalement, elles auraient tout raté : leur jeunesse où sous prétexte de libération sexuelle, elles ont adopté des comportements sexuels masculins. Leur maternité, leur vie professionnelle, leur vie de couple avec divorces. Et elles arrivent à la retraite dépitées, pessimistes pour avoir prôné un jeunisme qui les dessert.

Les soixante-huitards n'ont fait la révolution que dans l'intime. Les idéologies auxquels ils croyaient : maoïsme, trotskysme, marxisme, psychanalyse, structuralisme les ont déçus. Ils se sont crus tout-puissants, purificateurs du monde. Ils allaient tout changer ! On les accuse aujourd'hui d'égoïsme, d'avoir pollué la planète et condamnés l'homme à la solitude (Houellebecq). Les « my way » ont commencé en vainqueurs. Ils finissent avec la gueule de bois.

LES COUPLES DES ANNÉES 2000

Le contexte :

- La poussée de la tolérance, de la mondialisation et de l'écologie.
- La libération sexuelle se poursuit
- La tolérance grandit : les premiers mouvements homosexuels sont nés dans les années 1970, aujourd'hui on parle de mariage pour tous. Gay pride et pacs la même année en 2000

- En amour, tout devient possible : se marier hors de son milieu, avec une personne du même sexe, plus jeune, plus âgée, à l'église, sans mariage, en habitant ensemble ou pas pour deux mois ou pour toute la vie. Le couple ne tient plus qu'à une chose : *l'amour* !

- L'amour qui n'est plus défini par le collectif : la mère de mes enfants, mon mari... mais par ce que l'on ressent.

Mais qu'est-ce donc que l'amour ?

De plus en plus défini comme une étincelle, une attraction, une émotion.

Le principe de l'élastique.

L'amour est bien plus compliqué, beaucoup plus fort que ça et fragile et capricieux. En fait, il va, il vient, et il revient...

C'est le principe de l'élastique. Un élastique, un lien d'amour qui se tisse tout au long des rencontres et au cours de la vie.

Les fibres de l'amour.

Cet élastique amoureux se compose d'une multitude de fibres : la fibre de l'attirance sexuelle, la fibre de l'estime, celle de la tendresse, de la confiance (indispensable celle-là et longue à tisser) du plaisir pris à faire – par exemple - du sport ensemble, des sorties ensemble. Puis viennent les souvenirs qui ajoutent une autre fibre, des enfants, la vie commune, les copains qui à chaque fois tissent de nouveaux liens. Autrement dit, plus le temps passe, plus l'élastique s'épaissit, se solidifie.

Quelques remarques :

- On peut être d'accord pour fabriquer des fibres toxiques : les deux s'entendent (inconsciemment bien sûr) pour jouer un scénario malheureux, mais connu, destiné à réparer des blessures d'enfance. L'un est le mauvais sujet ou le malade que l'autre se charge de vouloir « guérir » ou sauver de lui-même. Il ou elle va apprendre – grâce à son médecin psychiatrique, son sauveur, à aimer, à vivre sans alcool, sans violence, etc.

Amour impossible.

- Certains peuvent fabriquer l'élastique sans l'autre. C'est le cas des amours impossibles où l'on fantasme par exemple une vie commune ou une réciprocité qui n'existeront jamais

Déphasages et incompatibilités.

- L'un peut avoir besoin qu'existent des fibres que l'autre ne peut pas ou ne veut pas construire : la fibre sexualité, la fibre enfants, ou la fibre vie commune. Ces déphasages sont de plus en plus fréquents puisque de plus en plus autorisés par des parcours individuels multiples.

Quand l'amour ne tient qu'à un fil.

- Il arrive que l'amour ne tienne qu'à un fil comme l'attraction sexuelle. Bien des malentendus viennent de ce que l'on prend la partie pour le tout : le désir pour l'amour par exemple.

Tout se discute.

- Aujourd'hui, la composition de l'amour que l'on entend construire se discute, car plus rien ne va de soi. La fidélité par exemple peut-être évidente pour l'un et pas pour l'autre. S'aimer toujours n'est pas s'aimer tout le temps.

L'élastique est toujours le même, mais nous sommes pris, chacun de notre côté, par d'autres liens (avec nos parents, nos enfants, nos copains). Nous avons d'autres occupations (le travail, les loisirs) d'autres urgences (tracas ou plaisirs). Ce n'est pas une mauvaise chose en soi. Lorsqu'on se retrouve, l'élastique reprend sa forme initiale. On s'est détournés l'un de l'autre, mais on se re-aime comme avant, comme toujours avec, en plus, des choses à raconter. En ce sens, l'éloignement provisoire crée des rapprochements, entretient le désir, nous rend intéressant, car nous avons vécu des rencontres, des événements, des expériences en solo qui nous ont un peu transformés si bien que nous ne sommes « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre ».

Les couples fusionnels ont le nez collé sur l'élastique.

Ils en prennent un soin jaloux. Ils l'entretiennent, le bichonnent, sont entièrement occupés à tisser d'autres fils, épaissir ceux qui existent au point que les liens extérieurs soient quelquefois inexistants. Ce qui compte pour eux et avant tout,

c'est la qualité de leur amour qu'ils ne cessent de nourrir. Pour eux, s'aimer toujours, c'est s'aimer tout le temps. Ce mode fusionnel est souvent celui des débuts. On cherche à se connaître, on s'efforce d'emboîter les atomes pour qu'ils deviennent crochus. Mais ceci fait, la plupart étoufferait à ne vivre que l'un pour l'autre. Il faut de l'air, des ouvertures sur la vie, le monde. C'est alors que commence à jouer l'élastique

Les couples autonomes tirent chacun de leur côté.

L'élastique n'est pas moins solide, mais il est plus facilement oublié. Chacun est occupé à ses affaires. Si on tire trop sur la corde perso, il existe des mécanismes de régulation comme la scène de ménage. On pique une « crise » pour se rapprocher, se souvenir que l'élastique a besoin d'attentions. Et on se retrouve sans dommage, aussi proche. Voilà pourquoi l'amour, ça va, ça vient, et ça revient.

Et quand c'est soi-disant « fini » ?

L'heure est plus grave. Des fibres ont été gravement endommagées. Voire coupées. Il va falloir les réparer, les reconstituer, leur redonner de l'élasticité, c'est-à-dire les restaurer « comme avant » et parfois il va falloir beaucoup de temps et de patience. Que s'est-il passé ?

Le couple s'est tellement peu occupé de l'élastique qu'il est devenu tout distendu. Il va falloir s'intéresser à lui sérieusement, en faire une priorité, lui consacrer du temps et beaucoup d'énergie. Comment ? En se rappelant justement tout ce qui l'a constitué : les bons moments, les enfants, les points communs, les souvenirs... C'est beaucoup plus par l'évocation du meilleur que par l'analyse du pire que l'on reconstitue les fibres. Parfois l'élastique est dans un tel état qu'on n'a pas le courage, la force, l'envie de se lancer dans un travail de grande restauration. À ce stade, certains jettent l'éponge (quitte à le regretter). À moins que l'on soit en train de fabriquer un élastique ailleurs, avec quelqu'un d'autre, auquel cas, « on n'a pas l'esprit à ça ».

L'un des deux a brisé une fibre très importante, celle de la confiance par exemple, en allant voir ailleurs. Il va devoir réparer peu à peu cette fibre-là, à force de déclarations, de présence, de démonstrations d'amour.

Le couple aujourd'hui chez les trentenaires

Ils sont sceptiques sur l'amour qui dure pour avoir vu leurs parents se séparer beaucoup et pour avoir vécu eux aussi des emballements déçus.

Ils veulent du frisson sinon rien. De ce fait, ils mettent de côté tout ce qui – outre le frisson – peut constituer l'amour (soutien, partage, etc.) Ils multiplient les liens.

L'exclusivité affective est hors de question : ils aiment leur famille, leurs copains, leurs ex et veulent rester « open » pour de belles et nouvelles relations. Ils sont nomades et fidèles. Ils pratiquent une « reliance à géométrie variable » plus

ouverte, mais plus limitée. Autrement dit, on ne met pas ses œufs dans le même panier. C'est une manière de se protéger.

La chance

Savoir ce que l'on attend du couple.

Et rencontrer quelqu'un qui est en phase, au même moment.

Plus précisément : aimer l'amour, aimer le bonheur et le bonheur à deux pour longtemps

Le talent :

- Savoir aimer avec discernement (quel lien est possible, les compatibilités, l'avenir)
- Comprendre les jeux d'élastique
- S'entendre pour les travaux d'ajustements et de raccommodage.

Croire en l'amour qui dure, car c'est un gage de bonheur pour l'avenir

- Savoir créer d'autres liens (parce ce cela apporte aujourd'hui un sentiment de sécurité), mais en sachant privilégier le principal : le lien d'amour.

Et surtout faire la différence entre la dépendance et l'amour

- Dans le jeu de l'élastique

Dans l'amour, on peut faire jouer l'élastique sans angoisse. Chacun vit sa vie sans que cela déclenche des peurs, des paniques. On peut s'éloigner sans crainte et se retrouver sans problèmes

Dans la dépendance, on ne supporte pas qu'il y ait du jeu dans l'élastique. L'autonomie est vécue dans l'angoisse. Impossible de se « décoller ». Il n'est pas possible que chacun mène sa vie, car le manque est vécu comme une menace d'abandon.

- Dans la nature émotionnelle des fibres

La nature de l'élastique, les émotions qui le constituent sont de natures différentes*.

Dans l'amour, l'émotion dominante est la joie (plaisir, bien-être, satisfaction, désir, sentiment de paix, de confiance, etc.)

Dans la dépendance, les émotions dominantes sont très fortes, mais elles se rapprochent beaucoup plus de la colère, la peur et la tristesse et n'offrent que de rares moments de joie.

* Pour rappel, nous éprouvons tous quatre émotions de base : la peur, la colère, la joie, la tristesse



Guy HARDY : Je veux que tu m'aimes !

Guy Hardy est Assistant Social, Directeur d'un centre d'intervention auprès de grands adolescents et leur famille, il est formateur en Approche Systémique et en Programmation Neuro-Linguistique.

Membre des Associations Belge et Européenne des Thérapeutes Familiaux.

Bibliographie :

- *Auteur de nombreux articles, il a co-assuré la direction de la revue : Traiter la maltraitance : une remise en question, 1996, Bruxelles, De Boeck et Larcier.*
- *Petit lexique pour l'usage du travailleur social-Conseils aux travailleurs sociaux et aux bénéficiaires du travail social. Thierry Darnaud, ed Broché, Chronique Sociale, avril 2006.*
- *S'il te plaît, ne m'aide pas ! Guy Hardy ed. Broché, Ères septembre 2001*

Mesdames, Messieurs,

Avant de commencer mon propos, je souhaiterais vous faire part de deux préalables.

Le premier : nous allons parler des couples et pour ma part, de ceux que je rencontre en tant qu'assistant social. Nous allons parler de cette merveilleuse unité de solidarité, de procréation, de bonheur... !!??

Nous allons peut-être même parler de thérapie conjugale.

Je voudrai donc pour ma part, parler de ces couples qui se démènent dans des conditions de pauvreté et de précarité infernales. Ces couples où la colère centrée sur l'autre partenaire, la violence sont si souvent un exutoire à la frustration de l'essentiel, à l'exclusion. Quand on passe sa vie à trembler devant le manque de moyen, devant l'huissier, devant ce brave « aidant » de pôle emploi (qui vous fait le reproche de ne pas montrer assez que vous êtes un « voleur » d'emploi...). Quand les systèmes de protection de l'enfance, l'école, vous reprochent l'odeur de vos gosses (ils ne savent pas que parfois l'eau est coupée), leur fatigue (ils ne savent pas que vivre à six dans un deux-pièces rend le sommeil difficile ...), ... délicat de rester calme et serein, d'avoir des relations conjugales harmonieuses.

Il y a des conditions au bonheur et ceux qui le nient sont souvent ceux qui disposent de celles-ci.

Le second : Je suis intervenant systémique et non thérapeute de couples ou de familles. Ma pratique d'intervenant ne se déroule pas avec des personnes qui viennent me rencontrer de leur propre gré.

Au travers de mon exposé, je souhaiterais montrer comment, dans les contextes difficiles dans lesquels se débattent certains couples et certaines familles, notre aide peut devenir une violence supplémentaire. Vous connaissez sûrement les travaux de Neve-Catala, d'Isabelle Ravier, de Marie Cecile Renoux. Ces chercheurs sont allés à la rencontre des aidés pour leur demander ce qu'ils pensent de leurs aidants. Leurs conclusions sont interpellantes. Les « aidés » ne nous vivent que rarement comme des aidants. Ils perçoivent souvent notre aide comme une intrusion, violence supplémentaire.

Parlons ainsi de ces couples et ces personnes qui sont de plus en plus aidés sans qu'ils n'aient rien demandé. Ceux-là, qui voient des professionnels débarqués dans leur vie, dans leur intimité, dans leur histoire. Bardés de savoir, faisant entre eux des réunions à propos d'eux, de leurs enfants, ... et, eux, devant se prêter à devenir l'objet de tant de bienveillance.

J'ai fait partie de ces aidants voulant aider et je ne veux que mon propos ne culpabilise personne. Nous sommes tous animés de merveilleuses intentions. Mais nous savons aussi que l'enfer

De plus, le piège relationnel que je vais vous décrire m'apparaît contaminer les couples, les familles, les systèmes d'aide, de protection, d'éducation, de thérapie.

-«Bonjour, je suis là pour vous aider »

-«Enchanté, je ne vous ai rien demandé !»

Afin de rendre mon propos compréhensible, il m'apparaît essentiel d'expliquer ce qu'est une « relation de double lien ».

Dans les années 50, Grégory Bateson a analysé ce piège relationnel et a montré toute la violence dont il peut être porteur.

Travaillant dans un hôpital, BATESON va très vite constater que certains schizophrènes partent en crise suite à un entretien avec leur mère. Il va se pencher finement sur leur relation et tenter de percevoir ce qui crée la crise. Au terme de son étude, il isole finement les conditions de cette relation affolante qu'il appellera « la relation de double lien (double bind)» traduite par « Relation de double contrainte ».

La première des conditions à cette relation est qu'existe une relation de pouvoir entre deux individus.

Pour que A dispose d'un pouvoir sur B, il est nécessaire qu'il puisse menacer B. Menacer B de lui faire perdre ou de ne pas lui gréer quelque chose d'indispensable pour lui. Nous et nos enfants ; parfois un mari sur sa femme ou inversement ! Un employeur vis-à-vis de son employé !

La seconde : il faut que la personne qui a le pouvoir énonce vis-à-vis de l'autre une injonction paradoxale.

Une injonction paradoxale a ceci de très particulier que ce qui est demandé est impossible à faire. En tout cas, la personne demandeuse peut ne jamais être satisfaite par ce que fait l'autre !

L'exemple type est : « Sois spontané ! ». Impossible de répondre à cette injonction. On ne peut être spontané en répondant à la demande de quelqu'un.

Autre injonction paradoxale que vous connaissez tous si vous vivez en couple : quand vous demandez à une personne de faire quelque chose alors que vous auriez souhaité qu'elle le fasse spontanément avant ! Lorsque le (la) conjoint(e) va exécuter ce qui lui a été demandé, l'autre pourra toujours lui reprocher de ne le faire que pour la mauvaise raison que cela lui a été demandé. Dès que « vous voulez que quelqu'un veuille ce que vous voulez qu'il veuille (pour son bien ou le vôtre) », vous le mettez dans l'impossibilité de vous montrer qu'il veut alors sincèrement ce que vous avez voulu qu'il veuille ; vous pourrez toujours (et quels que soient ses arguments) lui reprocher de ne le faire que parce que vous l'avez voulu et donc qu'il simule qu'il veut ce que vous avez voulu. Il n'est pas sincère !!!

Je sais que cette phrase est complexe, mais il n'empêche que les effets pragmatiques de cette situation peuvent devenir terrifiants pour un couple comme pour une famille.

Pensez à cette femme qui veut que son mari ait des attentions par rapport à elle ! Mais elle veut qu'il y pense spontanément. Mais cela ne vient pas et sa frustration grandit jusqu'au jour où elle éclate et réprimande son mari pour son manque d'affection, de prévenance ! Le lendemain, le compagnon revient du travail avec des fleurs et elle lui reproche : « C'est quand même insupportable qu'il faut qu'on te le demande ??? ». Quoi que fasse ce monsieur, il ne peut satisfaire son épouse qui le menace en plus de le quitter et de le priver de tout contact avec ses enfants !

Pensez à l'éducation des enfants, la position des éducateurs vis-à-vis des gamins au foyer. L'éducation est minée par cette attitude. Je ne veux plus que mes enfants m'obéissent, autrement je me vis comme un oppresseur !!! Je veux qu'ils comprennent que mes ordres sont de bons ordres. Comme ça, au lieu de m'obéir à moi, ils finiront par vouloir ce que j'ai voulu qu'ils veuillent !!!

Pensez à l'école. Maintenant, les enseignants et les psycho-médico-scolaires ne peuvent plus se satisfaire qu'un adolescent n'aille à l'école que parce qu'il est contraint. Non, il devrait vouloir venir à l'école. S'il sèche les cours, ce n'est pas parce qu'il est un adolescent normal, qui cherche à se frotter avec l'autorité ! Non, s'il ne veut pas venir spontanément à l'école, s'il témoigne qu'il ne veut pas ce que les adultes veulent qu'il veuille ... inmanquablement, c'est qu'il a un problème ... psychologique (puisqu'il lui sera recommandé de voir le psy scolaire). Les enfants et les adolescents deviennent fous de ces adultes qui ne veulent plus jouer leur rôle d'autorité, qui ne se satisfont plus de leur soumission, mais veulent leur adhésion.

Bateson a démontré qu'il y a deux pistes pour se sortir de cette situation infernale.

Soit la personne fuit, et donc, elle casse le jeu ! Je quitte ce compagnon, cette compagne que je ne peux jamais satisfaire. Je suis en décrochage scolaire.

Soit elle va tenter de faire changer les règles du jeu. Elle va métacommuniquer. Il s'agit pour le conjoint d'expliquer à son (sa) partenaire qu'il se sent pris au piège et que quels que soient ses efforts, il n'arrive pas à le (la) satisfaire. Ils inventent un « jeu » où l'un va tenter de mieux faire semblant qu'on ne lui a rien demandé et pour l'autre de faire semblant qu'il ne voit pas que l'autre fait semblant !!!

Troisième condition d'une relation de double contrainte : Bateson a démontré que si aucune de ces pistes de sortie n'est possible, les personnes sont en réel danger. La violence retournée contre soi ou contre l'autre, ou pire encore, la dépression, la folie pourront être des réactions adaptatives.

Dans un monde où de plus en plus de personnes sont aidées sous contrainte, cette relation folle est presque à chaque fois présente.

Pensez avec moi à partir d'un exemple. Face à la grande précarité dans laquelle ils vivent, Lucie et Robert pêtent un câble. Robert, dans ces moments a tendance à picoler et il a un peu l'alcool mauvais. Lucie sait que dans ces moments elle devrait laisser passer, mais il y a l'huissier, le possible placement des gamins. Elle ne peut pas s'empêcher de lui faire des tas de reproches et ils finissent par se bagarrer. Suite à l'intervention policière lors d'une grosse crise, le juge envoie Robert se faire aider !!

L'injonction du juge pourrait être résumée en : « Je veux que vous changiez » ! Le problème est que ce juge souhaiterait que Robert ne change pas simplement parce que lui le veut. Il voudrait que Robert veuille changer. Sans cela, le changement ne tiendra pas la route. Son injonction devient alors : « Je veux que vous veuillez changer ». Injonction déjà paradoxale !

Mais plus encore, ce juge veut que Robert accepte de l'aide. L'aidant l'informe que son aide ne sera porteuse que si elle est voulue par Robert.

Et l'injonction paradoxale devient : « Je veux que vous veuillez changer et je veux que vous veuillez l'aide de cet aidant pour un problème que je dis que vous avez et que vous ne reconnaissez peut-être pas avoir (tant en sachant que pour me montrer que vous voulez l'aide que j'ai voulu que vous veuillez, vous devrez, in fine, reconnaître que vous avez le problème que vous ne reconnaissiez pas avoir) !!!

Lorsque j'en arrive à ce stade de mon exposé devant des travailleurs éducatifs, médico-sociaux, je sens une gêne s'installer. Lorsque je donne cette conférence à ATD Quart Monde, les familles crient leur joie. Elles ont souvent l'impression que je déplie ce qu'elles vivent sans savoir mettre des mots.

Cela étant, les « bénéficiaires » de ces aides contraintes ont deux possibilités de s'en sortir : la fuite ou la métacommunication.

Les « bénéficiaires » affirment que fuir représente souvent une solution impossible. Cela ne fait qu'ajouter une étiquette de personnes résistantes, qui donc, ont plus encore besoin qu'on les contraigne à accepter de l'aide.

La métacommunication leur apparaît tout aussi inconfortable. Comment faire comprendre à cet aidant que son aide n'aide pas sans prendre le risque de gravement le vexer. Et vexer un aidant n'est pas bon !

Reste pour les familles à chercher la moins mauvaise des solutions. Et il s'agit bien de cette merveilleuse piste qui consiste à SIMULER : faire semblant qu'on a le problème qu'ils disent qu'on a et faire semblant qu'on veut l'aide qu'ils ont voulu qu'on veuille !

Dans ce jeu piégeant, c'est bien les meilleurs simulateurs qui gagnent. Les aidants ne savent en effet jamais distinguer celui qui veut vraiment l'aide de celui qui fait semblant de la vouloir.

Lors d'une séance de travail avec des personnes du mouvement ATD Quart-Monde, le thème était : comment faire avec les éducateurs et les travailleurs sociaux. C'était à pleurer d'intelligence. Chacun échangeait ses trucs et ficelles. Pour ceux que cela intéresse, j'ai repris leurs conseils dans un article que j'ai intitulé : le crépuscule des jeux : pas sûr (sur le site : WWW.YCI-MEME.COM)

Pour J. MAISONDIEU, auteur de la Fabrique des exclus, comme pour Carlos Sluzki (psychiatre argentin) devoir vouloir l'aide qu'on devrait vouloir consiste en un processus d'une violence rare, car il est demandé à la personne d'adhérer à une situation qu'elle vit comme de la violence. Ceux qui connaissent les phénomènes d'emprise dans certaines situations de violence et d'abus savent à quel point ce piège est anxiogène. Lorsque la personne commence à croire qu'elle mérite ce qu'on lui fait, l'univers devient ingérable. La fuite dans l'alcool, les médicaments, la dépression voire la folie est souvent un comportement totalement adaptatif.

Ainsi, à la violence qui peut naître dans un couple, une famille semble inévitablement s'adjoindre la violence d'un système d'aide qui tout en cherchant à stopper la violence, se met à fonctionner sur base de règles de jeu similaire.

Aider ces couples, ces familles consiste à radicalement changer nos propositions d'aide. Aider sans nuire consiste avant tout à rappeler qu'aider nécessite de créer des contextes d'aide où la confiance que la personne fait en expliquant sa situation à un aidant potentiel ne se retournera jamais contre elle.

Et vous savez que nos sociétés occidentales sont contaminées par une volonté de protection. Comme si dans un monde économique mettant de plus en plus, les protections, les solidarités et le lien social en question, le Prince se devait de hurler qu'il y a des domaines où il ne cède pas.

Vous avez créé en France un concept plus qu'intéressant dans le cadre de la protection de l'enfance : l'information préoccupante. Il faut signaler tout enfant qui risque d'être en danger !

Je n'aurai pas le temps ici d'exposer à nouveau les effets pervers de ce processus (je vous renvoie à un article écrit avec des collègues : la compétence des familles à

l'aune du signalement), mais je voudrai mettre l'accent sur une de ces conséquences.

Dites-moi où un couple, un papa ou une maman peut encore venir, sans danger, parler de la violence qui émerge à la maison, sans prendre le risque de voir sa situation automatiquement signalée au service de protection de l'enfance... Où une maman, un papa qui n'en peut plus avec ses enfants pourra-t-il trouver une aide non stigmatisante ?

Dans un arrondissement en Belgique, ils ont voulu tester la tolérance zéro par rapport aux violences conjugales. Médecins, assistants sociaux, psychologues devaient automatiquement avertir les services judiciaires à la moindre information de violence conjugale. Merveilleuse décision portée par les meilleures du monde et pourtant ... les effets pervers sont innombrables. Nous constatons au sein de notre association que les femmes n'osent plus parler à quiconque, n'osent plus chercher de l'aide et même pour certaines, ne vont plus se faire soigner de peur que le processus enclenché n'ait des conséquences qu'elles ne désirent absolument pas.

Les aidants deviendraient-ils dangereux ?

Je sais qu'au sein de votre association, vous êtes très vigilants, que vous vous questionnez à ce niveau. Le concert qui terminera cette journée d'étude me laisse croire qu'à une aide qui aide surtout les aidants, vous préférez des processus où c'est la parole de l'autre, sa capacité à faire des choix, à gérer sa situation que vous développez. Je vous remercie donc de m'avoir donné cet espace de parole. Je sais aussi que vous êtes en pleine recherche de méthodologie qui éviterait que l'autre ne devienne l'objet de la bienveillance d'experts. Je sais que vous partagez mon optimisme quant à faire prendre conscience que les processus que j'ai décrits mènent à la catastrophe, à une société de méfiance mutuelle. Je sais que comme moi, vous rêvez à des alternatives.

Merci encore et bien à vous.



Madame Myriam GINDT

Par le docteur Myriam Gindt SEXE :
Vous avez dit : un dû ?

Médecin – sexologue- psychothérapeute

La consultation sexologique traduit souvent le malaise des personnes, par rapport au système de valeurs sociales. Elles se plaignent de ne pas pouvoir correspondre aux normes en vigueur, dans une société donnée. Leur plainte touchant la sexualité s'exprime différemment selon les époques. C'est ce devoir correspondre à une sexualité jugée impossible que je vous propose d'aborder aujourd'hui. Comment expriment – elles leur demandent de l'aide ? Comment répondre à cet appel, le plus adéquatement possible. Quels sont les écueils que rencontre le praticien de la relation d'aide face à ces attentes ?

Ce propos, lors de l'allocution, sera illustré de vignettes cliniques établies par une pratique en clinique sexologique, lors de ces dernières décennies.

Remontons le temps :

Le sexe trouve selon les époques, un lien privilégié à l'amour, à la reproduction, au plaisir et à l'identité.

Dans l'ordre patriarcal, les femmes exercent la sexualité par devoir ou par nécessité, selon qu'elles appartiennent à une classe sociale qui les destine à être épouses et mères ou filles de joie.

Les années soixante bouleversent cette toponymie. Les femmes revendiquent le droit au plaisir et exigent une fertilité choisie, par l'usage de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse. Elles veulent l'égalité des genres et réfutent d'être identifiées au sexe minoritaire, sans droit.

Elles demandent à leur partenaire habituel de leur procurer l'orgasme sinon elles seront infidèles. La fidélité du couple devient relative. Le mariage open succède au mariage fermé. La société se pense autrement et refonde les paradigmes basés sur une société judéo – chrétienne qui sacralisait l'institution du mariage, la famille nucléaire et la procréation. La presse, spécialement féminine, aborde la question de la parenté responsable, de la jouissance. Le plaisir vaginal et clitoridien se distingue : le fameux point G est un sujet de prospection en couple. La consultation sexologique regorge de femmes insatisfaites : d'échec de la contraception et de jouissance impossible. La souffrance de ne pouvoir intégrer les nouvelles mœurs, amènent les personnes à consulter seules ou en couple. Elles s'inquiètent d'un blocage sexuel ou d'une souffrance inattendue face à la relation extraconjugale librement consentie.

Les femmes jouent aux hommes, les hommes aux femmes, tous se cherchent une nouvelle identité. L'homme se fait mère, dans le film Kramer contre Kramer ou se reconforte entre mecs : dans des jeux licites ou illicites : sportifs, homosexuels...

La famille nucléaire éclate. On passe à la famille monoparentale puis recomposée, clanique, avec des enfants: les tiens, les miens, les nôtres.

Les liens du sang ne sont plus privilégiés. On cohabite tous par moment et non à d'autres : on se découvre des affinités, entre membres d'une même famille qui prennent des allures parfois, incestueuses.

Les « garçons manquent de père et deviennent fils manqués ». Ils restent accrochés aux jupes de leur mère, tels des Tanguy et ne prennent que tardivement leur envol dans la vie active, amoureuse et professionnelle, tant la vie socio- familiale et économique est complexe.

L'adolescent, avec la bénédiction du parent souvent seul, joue au petit couple et expérimente sa sexualité, sous le toit de sa famille d'origine ou plus exactement tait ses échecs sexuels qui le ravagent.

La revendication de la dissociation sexe : plaisir et parenté n'eut qu'un temps. Des problèmes d'infertilité dus à des perturbations de notre environnement suscitent des remèdes médicaux.

En 1978, le tiers s'inscrit dans la dyade du couple. Le médecin devient, dans l'imaginaire populaire, père procréateur du premier bébé éprouvette. L'enfant à tout prix succède à la jouissance due. Les relations sexuelles sur ordonnance démotivent. Le couple parental, asexué remplace le couple soucieux du plaisir partagé.

Le droit à la vie privée permet à tout un chacun, adulte, libre et consentant d'exercer sa sexualité comme il l'entend. Enfin c'était avant l'orage ou plus exactement les tsunamis qui déferlèrent de 1980 à nos jours.

Des communautés entières furent pointées du doigt pour leur activité sexuelle, jugée dangereuse pour la société dans laquelle elles vivent.

En 1981, la communauté d'abord homosexuelle puis hétérosexuelle est décimée par le SIDA. Faire l'amour ou plus exactement le sexe était dangereux. Éros apportait non la vie, mais la mort. « Il faut sortir couvert ». Les professionnels dénoncent, malgré les campagnes d'information, le manque de préservation des adolescents.

Le drame alimente la consultation sexologique: des sidéens, en couple séro discordant, se contaminent par amour, ou d'autres par haine et dépit, sèment la mort comme dans le film « la nuit des fauves ». La maladie révélait des comportements ignorés des proches : infidélité, homosexualité, trahison, addiction, vengeance...Elle menait à des précarités existentielles, émotionnelles, relationnelles, affectives et économiques. La pandémie mit l'humanité entière en péril et mobilisa les instances politiques et sanitaires pour y remédier. La médecine ouvrit encore son champ

thérapeutique en s'occupant des sidéens et de leurs proches. Ce n'est que récemment, cette maladie mortelle s'est mutée par la quadrithérapie, en affection chronique.

Le sexe n'est donc plus une affaire privée. Le droit public s'en charge. On lève le secret médical du médecin pour son malade, par une autre loi celle de l'état de nécessité, levant le secret médical, pour ne pas compromettre la vie d'une autre personne. Il s'agissait de préserver le partenaire séronégatif, la victime présumée de la séropositivité du conjoint, celui qui risquait de contaminer, le bourreau en quelque sorte. Bien que lui – même ait été la victime d'un autre contamineur, porteur sain ou malade.

L'ère de la victimisation débutait.

En 1990, les affaires du sang contaminé par HIV s'étendent et pointent la communauté des toxicomanes. Ceux qui consomment des produits licites ou illicites et commettent des actes délictueux : violence physique, violence sexuelle doivent être appréhendés. Instances judiciaires et soins de santé se multiplient pour enrayer la jouissance à mort mêlant Sexe – SIDA - Prostitution – Toxicomanie- Prison.

1995 ouvre la question des conduites abusives. En Belgique, les affaires de Julie et Mélissa, victimes de pédophiles, dénoncent les abuseurs. La justice condamne successivement les abuseurs : pédophiles, incestueux, les prêtres pédérastes....

La vie privée devient une affaire de droit public à la demande des citoyens. La société, le pouvoir politique exigent que l'on enferme et traite de force, sans demande personnelle, les abuseurs (par décret judiciaire) et les abusés (aide aux victimes).

La liste des victimes nommées s'agrandit chaque jour : après les jeunes, les débilisés par :

- le grand âge, la maladie, le handicap...

Le sexe prend des allures de jouissance et de mort ; non de mort annoncée et subie par un mal irrémédiable (SIDA, MST), mais de mort activée, recherchée (s'éclater).

Le viol devient une arme. Elle participe à toutes les exactions rencontrées, dans les génocides et les guerres, mais aussi, elle est l'apanage de nos jeunes, en mal de sensations fortes, notamment dans les tournantes.

En 2000- 2010, Internet, les réseaux sociaux explosent. Le sexe addiction se mondialise. Les pratiques sexuelles particulières se vulgarisent. Jouir est affaire individuelle. On se sert de l'autre pour se satisfaire, qu'il soit réel ou imaginaire, vivant ou inanimé, entier ou parcellaire. Le marché de l'autoérotisme est en plein essor : Sex toys , sites de rencontres, téléphones roses...Paraphilie et pornographie, remplacent hétérosexualité, relation amoureuse. Le tiers dans le couple est l'ordinateur, la REC (relation extraconjugale) à l'autre bout du monde, la web Cam. Les couples se font et se défont par l'image. Image glacée qui efface la réalité des

êtres devenus sans rides, sans poids, justes volutes qui suscitent le désir et non la chair.

Sur la toile se rencontrent des êtres hétéroclites qui associent leur destin, pour des raisons sociopolitiques et économiques. Mariages blancs, gris...qui résolvent ponctuellement des difficultés de sans-papiers, des sans couvertures sociales... La réalité, la différence de l'autre se manifestent tôt ou tard.

Des consultations de déjà vu, des années 1960, sont amenées par exemple par des femmes issues de l'émigration et de zones paupérisées. Par nécessité, elles ont épousé un homme de notre pays une fois leurs droits sociaux et politiques acquis, elles refusent comme nos mères le devoir conjugal, au grand dam de leur époux déconfit.

Le sexe aujourd'hui s'exerce autrement. Il est une culture qui s'éloigne de plus en plus de l'acte « naturel ». Il est en recherche de jouissance, de plaisir flirtant avec la mort. Mort du sujet : objet sexuel, juste bon à servir aux désirs, aux fantasmes de celui qui s'en sert pour s'assouvir et jouir. Autre réduit à être morcelé, parcellaire : voix, image...sur Internet ou téléphone rose.

Jouir seul ou à plusieurs avec un objet sexuel vivant ou inanimé, total ou partiel pour non l'aimer ou le chérir, mais le détruire : hard sex, bang gang...

On change de registre. Le must social du sexe est l'explosion de soi, dans les jeux sados masos, dans des pratiques perverses aujourd'hui banalisées et renommées paraphilies.

La mise en danger de soi ou de l'autre devient un sujet de consultation :

-« comment échapper à cette pulsion, à cette envie morbide dont je ne peux me défaire ? »

En 2010, la sexualité est un dû proclamé dans les droits de l'Homme :

-« tout être a droit à la santé sexuelle, a droit à former la famille qu'il souhaite, à exercer sa sexualité avec qui il veut comme il veut, où il veut et à accéder aux soins qui lui sont nécessaires... »

Soigner les troubles sexuels devient une affaire de soins de santé .des intervenants venus de toutes formations professionnelles: psy, médecins, juristes, politiciens... cherchent à interagir ensemble et se concerter pour le plus grand bien du plus grand nombre.

La consultation sexologique prend en compte une multitude de données : médicales, socio – politiques, religieuses, juridiques. ..Alors que la plainte formulée par un patient venu seul ou accompagné est simple :

-« ma sexualité n'est pas épanouie, faites que ça marche »...

Le devoir guérir, le devoir obtenir des résultats est devenu la norme.

-« On doit pouvoir aimer, jouir à tout âge, même dans la mort ».

Après la pilule du bonheur, Prozac, il y eut la pilule bleue de l'amour, le sildénafil. Pourtant, malgré la formule médiatique consacrée:

-« *parlez-en à votre médecin* »,

Sous-entendu, il saura, vous guérir, en prescrivant la pilule de l'amour ! La consultation relève la souffrance des personnes se plaignant de ne pas pouvoir jouir avec le produit. Quel est le problème ?

Soyons humbles. L'art de guérir, de prendre soin d'un autre humain, d'être empathique, de compatir à sa souffrance et de vouloir l'aider se conjugue de sentiment de puissance et d'impuissance selon que les moyens modernes mis à notre disposition, techniques et médicaux limitent notre pratique ainsi que notre finitude humaine.

Conclure

La consultation sexologique confronte à des demandes d'aide dont la formulation se heurte à l'impossibilité des personnes d'adhérer aux normes en vigueur, dans une société donnée, à une époque donnée.

Hier, le sexe interdit par des instances socio religieuse judéo - chrétienne, amenait bien des souffrances et des frustrations.

Plus tard, la femme voulut du plaisir, du sexe et ne parvenait pas à ce sacré orgasme malgré l'amour qu'elle portait au partenaire qui cherchait à lui en procurer.

Le bonheur souhaité était l'épanouissement sexuel, sans les avatars de la parenté.

Et puis succèdent les troubles de fertilité. La pratique sexuelle, à l'instar du couple et de son intimité, se fit par ordonnance médicale, dans le cadre de la procréation médicalement assistée et d'un enfant à tout prix.

Le sexe aujourd'hui s'assouvit par une recherche de jouissance individuelle ; sujet qui vampirise, morcelle, détruit l'autre objectif pour sa seule satisfaction et non le bien-être commun d'une relation amoureuse.

Le sexe extrême recule les limites de soi, de l'autre. Tout est possible à l'ère des progrès de télécommunication et de moyens médico – techniques.

Le sexe a un enjeu, culturel, individuel. Le sujet jouit hors corps, hors lien relationnel affectif. Il cherche sa transhumanité au – delà du sacré, du corps et des sentiments.



Monsieur Laurent Liotard

Le couple, s'aimer à s'en faire souffrir

Responsable Systémia, Intervention systémique en institution, thérapeute conjugal et familial, Référent prévention et lutte contre les violences conjugales du Pas de Calais.

La violence conjugale, un cycle pour le pire du meilleur ou pour le meilleur du pire...

Avant de développer l'approche des violences conjugales que nous avons élaborées à Systémia et au sein du réseau de prévention et de lutte contre les violences conjugales, je souhaiterai aborder rapidement quelques points concernant la communication.

En effet, il me semble important de souligner (que l'on veuille ou non) que dans violence conjugale, il n'y a pas que le concept de violence qui est important mais également celui de conjugalité. De même, dans conjugalité, les concepts de lien, de relation, de communications sont, à mon sens, prépondérants.

Donc, prenons le temps d'une légère digression sur les principes de communication.

Les principes de la communication selon Paul Watzlawick *1

1. On ne peut pas ne pas communiquer



Lorsque nous sommes en présence de quelqu'un d'autre, nous ne pouvons pas nous empêcher d'interagir !

En effet, nos attitudes, comportements, posture,... sont dans cette situation des messages, des actes de communication.

Même lorsque nous ne faisons rien, nous exprimons quelque chose...

Avoir quelqu'un qui ne dit rien en entretien est donc un acte de communication, porteur d'un message !



2. Toute communication présente deux aspects interreliés : le contenu (ce qui est dit) et le contenant (la relation).

Le premier aspect concerne ce qu'on veut faire passer comme information verbale ou écrite. Quand la communication est

1 Paul Watzlawick, né le 25 juillet 1921 à Villach (Autriche) et mort le 31 mars 2007 à Palo Alto (Californie) est un théoricien dans la théorie de la communication et le constructivisme radical, membre fondateur de l'École de Palo Alto. Psychologue, psychothérapeute, psychanalyste jungien et sociologue, ses travaux ont porté sur la thérapie familiale et la psychothérapie générale.

optimale, que le climat de confiance règne, il est possible de dire que chacun se concentre principalement sur ce pan-là de l'acte de communiquer.

Mais rien n'est jamais que du verbal ou de l'écrit.

On cherche toujours à communiquer autre chose : par exemple, un contentement, une émotion, ...

De fait, dans les cas où le contexte relationnel est tendu, ce peut être de la frustration, de la colère, de la haine.

Dans ces cas-là, la relation devient prioritaire sur le contenu du message. En effet, à ce stade relationnel, le contenu se trouvera déformé, interprété en fonction du contexte relationnel. Il est important de souligner que systématiquement le contexte relationnel englobe ce qui est dit !

3. La nature d'une relation dépend de la ponctuation des séquences de communication entre les partenaires



La communication est un échange entre partenaires et ce que fait l'un a une incidence sur les autres et vice versa.

Souvent on a tendance à considérer notre attitude seulement en réaction au comportement de l'autre, en minimisant l'impact de notre propre attitude.

Voilà pourquoi on a sur les mêmes faits des avis opposés. Si « Monsieur » reste tard au travail, c'est que « Madame » lui fait constamment des reproches, mais pour cette dernière, les reproches sont une conséquence de ces retards... Allez comprendre !

Et bien justement, c'est là le cœur du problème : quand je dis quelque chose à quelqu'un, je ne peux pas sous-entendre que ce que j'ai dit est sans intentionnalité. Bref, nous mettons en place une ponctuation particulière.

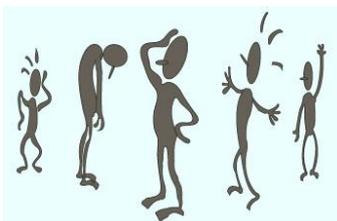
Mon discours va de fait influencer la réponse de l'autre en conséquence de ce que j'ai dit.

À mon tour, lorsque je vais entendre la réponse, je vais l'interpréter comme étant marqué, là aussi d'intentions qui peuvent être négatives ou positives.

Alors que se passe-t-il ?

Soit le « jeu conversationnel » tourne en rond et la relation risque d'être perturbée ; soit il y a remise en cause de ce qui est dit, reformulation, et écoute... Dans ce cas-là, la conversation continue, parce qu'elle se « ponctue » positivement.

4. La communication utilise simultanément deux modes de communication : digital et analogique



Si je veux communiquer avec quelqu'un qui ne comprend pas ma langue, je vais faire des mouvements de la main pour tenter de représenter ce que je veux dire. C'est donc un langage à part entière. Il est analogique.

Si l'autre comprend ma langue, j'utilise le langage parlé. Ce langage est également une représentation de ce que je veux

dire, mais à travers un code sophistiqué. C'est un langage qui nécessite donc une connaissance commune : la traduction du code. C'est la communication digitale. Les deux sont simultanément présents à tout moment. La communication analogique définit la relation. Elle est très intuitive et signifiante, mais manque de souplesse, et peut s'avérer ambiguë. Les larmes, par exemple, peuvent exprimer la joie ou la peine, tout dépendra du contexte. Autre exemple, le signe de hochement de la tête qui signifie « être d'accord » pour nous, signifie le désaccord en Inde ! Il est important de se rappeler que nous ne pouvons pas nier une émotion ou un sentiment !



5. La communication est soit symétrique, soit complémentaire

Une relation symétrique est une relation d'égalité qui minimise la différence. Par exemple, entre des enfants au sein de la fratrie ou entre collègues au sein d'une institution.



Une relation complémentaire, au contraire, maximise la différence, avec deux positions, l'une haute et l'autre basse. C'est le cas dans une famille, entre les parents et les enfants (lorsque la frontière transgénérationnelle est respectée) ou entre le directeur et ses employés au sein d'une institution.

Nous sommes rarement dans une communication empreinte d'égalité, mais le plus souvent dans une relation complémentaire. On pourrait croire, dans ce type de relation que la position haute est la meilleure. En réalité ce n'est pas juste, parce que celui qui l'occupe va toujours devoir démontrer qu'il a raison, qu'il communique mieux... Bref

qu'il est « bon ». Et lorsqu'on sait que dans un contexte de communication, cette position est toujours la plus difficile à tenir, on mesure le challenge...

Cette incartade au sein des principes de la communication nous fait comprendre que, ce qui nous paraît évident, facile, voir naturel de prime abord est bien plus subtil. De fait, cet éclairage montre certaines croyances infondées : les illusions.

Les quatre illusions

- Il est facile de communiquer !
- Un message clair et logique sera nécessairement compris !
- On peut se fier au récepteur s'il affirme avoir compris !

- On naît communicateur !



Mais qu'en est-il des violences conjugales ?

La démarche à adopter pour dépasser les croyances concernant ces violences est à mon sens similaire.

Chacun d'entre nous a un avis sur cette question qui fait consensus autour du rejet de la violence. Cependant, cette double articulation des notions de couple et de violence nécessite d'approfondir la réflexion.

Quels sont les principes inhérents aux violences conjugales ?

Les principes des violences conjugales

Nous sommes tous potentiellement violents !



En effet, au risque de créer un peu (ou beaucoup) d'angoisse chez certains d'entre nous, je me dois de vous rappeler cet état de fait.

En réalité, les violences et tout particulièrement les violences conjugales ne sont pas l'apanage uniquement des pauvres, des alcooliques, des hommes.

En réalité, nous sommes tous potentiellement capables de faire souffrir et même de violenter la personne que nous sommes censés aimer et chérir.

Autrement dit, cela peut arriver à chacun d'entre nous.

Ce qui peut faire la différence, ce n'est pas plus le fait d'avoir une personnalité de bourreau facilement identifiable que le contexte de vie, l'histoire de chacun, l'environnement culturel, social, familial...

Selon le contexte, nous pouvons, dans une grande majorité, tous nous comporter comme des bourreaux. D'ailleurs, Stanley Milgram l'a très bien démontré *2.

2 Au début des années 1960, Stanley Milgram élabore une expérience qui fera date dans l'histoire de la psychologie, et dont les enjeux théoriques et sociétaux n'ont rien perdu de leur valeur aujourd'hui encore. Des individus ordinaires sont recrutés par voie de presse pour participer à ce qu'ils croient être une simple recherche sur la mémoire. En réalité, ils se retrouvent en situation de faire apprendre une liste de mots à une autre personne, d'apparence ordinaire également, et qu'ils ne connaissent pas. Cette personne, qui est en fait un complice de S. Milgram, se tient dans une autre pièce, sanglée sur une chaise et bardée d'électrodes, et commet des erreurs volontaires lors de l'apprentissage de mots. Pour chaque erreur commise, celui qui tient le rôle du professeur doit expédier un choc électrique à son élève. La décharge augmente au fil des erreurs pour atteindre 450 volts au final. Tout est fait pour susciter une angoisse terrifiante, palpable dans les enregistrements de cette époque : la victime pousse des cris de douleur, et l'expérimentateur reste derrière le professeur, figure d'autorité, en l'exhortant invariablement à continuer jusqu'à ce que l'élève sache parfaitement la liste. Bien entendu, tout cela est factice puisqu'aucun choc n'est reçu par

De plus, ce qu'il est important de noter c'est que notre violence n'a pas de limite !

Il ne peut pas y avoir de violences conjugales sans conjugalité !



Dans violences conjugales, il y a un contexte bien particulier : le contexte... conjugal !

En effet, si l'on reconnaît au contexte global une certaine importance, il paraît primordial, pour comprendre le phénomène des violences au sein du couple, de s'intéresser au concept de violence, sans pour autant faire l'impasse sur celui de couple.



Depuis ces dernières décennies, les théoriciens et les cliniciens du couple développent des champs théoriques permettant d'entrevoir ce phénomène du vivre à deux.

L'une des premières avancées identifiées notamment par les historiens concerne l'origine du couple comme fondement de notre société.

J'ai coutume de la résumer ainsi : vivre à deux, ce n'est pas naturel !

Dit autrement, le couple est une invention culturelle au profit de l'organisation sociale de nos sociétés. Il n'est en rien une programmation génétique ou encore une nécessité biologique.

La violence est un mode d'expression, de communication.

En effet, la violence au sein du couple, de la famille notamment est porteuse d'un message. C'est un mode relationnel au même titre que la communication verbale. Soit elle est le message d' « une punition » reçue face à une « faute » ; soit elle permet de continuer l'expression du conflit lorsque les mots viennent à manquer ou ne sont plus assez forts.

C'est ainsi que lors d'une séance de thérapie, monsieur m'explique qu'il s'énerve et de vient agressif, car elle ne comprend pas qu'il a besoin qu'elle s'occupe prioritairement de lui !

Lors d'une thérapie conjugale, Madame y explique qu'elle se met à hurler et à l'insulter, car il ne lui répond pas lorsqu'elle s'adresse à lui !

Parler de violence conjugale est aujourd'hui encore tabou.



La violence nous met tous mal à l'aise puisqu'elle peut exister dans toutes les familles.

De plus, elle a une caractéristique particulière, c'est un « mal » qui est niché au plus profond de chacun d'entre nous. A contrario de l'addiction à l'alcool par exemple qui est, lui, un mal externe

symbolisé par la bouteille.

l'élève, et que ses protestations et cris de douleur proviennent d'une bande-son. Alors que S. Milgram s'attendait à obtenir de la désobéissance, les résultats sont totalement contre-intuitifs : 65 % des sujets de l'expérience vont jusqu'au bout, en administrant un choc de 450 volts à l'élève. C'est là l'autre raison de la célébrité et de la portée de cette expérience : deux personnes sur trois ont été capables de produire un comportement aussi grave, pour une justification aussi futile. Des sujets ordinaires peuvent donc se comporter en bourreau dans certains contextes.

Vivre en couple, c'est chercher à régler à deux des problèmes que l'on n'aurait jamais eus tout seul.



Cette citation de Gustave Parking *3 résume à elle seule cette drôle d'idée qu'est la volonté de vivre à deux.

En effet, le couple, ce n'est pas naturel. La conjugalité est bel et bien une construction culturelle.

S'aimer et vivre ensemble cet amour est donc une invention humaine.

De fait, vivre ensemble est plus compliqué, il faut négocier, argumenter, accepter plus de choses !

Cependant (est-il nécessaire de le rappeler), l'amour est le sel de la vie. Il donne du sens et parfois même apporte son quota de bonheur...

Les quatre illusions concernant les violences conjugales

- Cela n'arrive qu'aux autres (plutôt d'ailleurs chez les pauvres, les alcooliques et voir les personnes peu cultivées, etc ...)
- Les violences conjugales sont dues à un problème de personnalité violente ! (interprétation causale linéaire)
- La solution c'est la séparation ! (traitement du symptôme et pas de la maladie). Vivre à deux c'est inné !
- On aime tous de la même manière ! (définition unique de l'amour : ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants... *4)

Suite à ce rapide parcours des principes et illusions de la communication et des violences conjugales, je vous propose maintenant d'approfondir la mécanique relationnelle en jeu dans les transactions violentes au sein des couples.

Les deux fonctions de la violence conjugale :

La violence instrumentale et la violence expressive *5.

- **La violence instrumentale** : L'approche sociologique construit clairement la violence conjugale comme étant instrumentale : la violence est une stratégie qui vise à contrôler et à dominer l'autre. On constate l'identification d'un seul type de violence qui peut s'exprimer sous diverses formes (physique, sexuelle, psychologique...).

- 3 Gustave Parking, né le 29 décembre 1955 à Bayonne, de son vrai nom Pierre Le Bras, est un humoriste français.

- 4 Se référer à la majorité des histoires pour les enfants et les « Walt Disney » qui nous proposent ce seul modèle!

5 Karli, P. (1994). « L'agressivité : fatalité inhérente à notre animalité ou responsabilité majeure découlant de notre liberté ? », dans Violence et coexistence humaine : actes du IIe congrès mondial de l'Asevico, Montréal, Éditions Montmorency, p. 45 52.

- **La violence expressive** : L'approche systémique voit une autre fonction à la violence conjugale. Elle est construite comme un moyen de communication qui constitue une « réponse inadaptée » au stress et à la colère issue de conflits au sein du couple.

Il est cependant intéressant de noter que les deux définitions de la violence véhiculent des visions très différentes de « l'agresseur ». Dans le paradigme instrumental, la violence est toujours présumée intentionnelle, froide et calculée. La violence instrumentale est donc brutale et vise le contrôle et l'intimidation. Alors, qu'en présentant la violence comme un acte relationnel, le paradigme expressif renvoie les conjoints à leur mode communicationnel.

Deux typologies de violence au sein des couples ?

La violence agression et la violence punition⁶.

- **La violence agression** : Les deux partenaires sont en relation symétrique, c'est-à-dire égalitaire. Par exemple, prenons Monsieur X et Mme X. Madame est plus forte psychologiquement que Monsieur L'homme, en état de faiblesse, va rechercher un registre de communication connu dans son histoire familiale, à savoir la violence. Ce registre de communication peut se maintenir, car il ne remet pas en cause le couple. Souvent, les partenaires se retrouvent en rivalité, c'est l'escalade. Après l'agression s'ensuit la réconciliation, l'auteur se met en position basse et cherche à se faire pardonner. Dans cette situation, la victime pense qu'elle est allée trop loin et « accepte » la violence. La violence devient alors un mode de communication du type : « la violence permet se réconcilier ». Cette situation entraîne une grande souffrance chez les deux partenaires. L'homme se sent faible et a peur de perdre la femme qu'il aime, quant à elle apeuré ou en colère elle tient également à son couple !
Dans cette situation, les enfants sont souvent exposés à la violence entre leurs parents, mais sont rarement maltraités.
- **La violence punition** : Cette violence s'exerce entre un homme et une femme ayant comme « projet » de couple (inconscient bien sûr) non pas d'avoir des relations symétriques, mais complémentaires. La règle de communication entre les partenaires est que l'un est dominant et l'autre est dominé. Il s'agit d'une relation inégalitaire. Dans ses situations, nous postulons que les auteurs sont des pervers narcissiques avec lesquels un travail thérapeutique systémique s'avère impossible. Les auteurs ont tendance à protéger leur « objet de possession », « leur machine à boxer ». Un travail est cependant possible avec la victime lorsque celle-ci « n'accepte plus la violence ». La rupture (définitive du couple) dans ce cas est, à notre avis, la seule solution à l'arrêt de la violence. Dans cette situation, les enfants peuvent être maltraités, peuvent vivre la violence et la subir ou la faire subir. Cette forme de violence est le plus souvent masquée.

⁶ Martine Nannini et Reynaldo. Perrone, "Violence et abus sexuel dans la famille" ESF Editeurs.

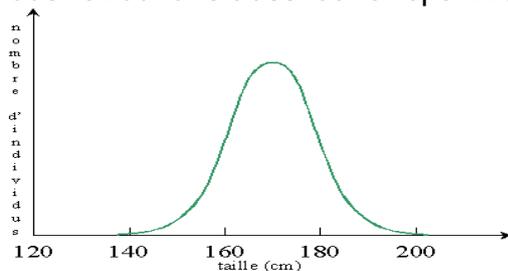
Des deux typologies théoriques des violences conjugales à une modélisation de la complexité des situations.

Les phénomènes de violence conjugale étaient jusqu'à il y a peu uniquement catégorisés sous la dichotomie victimes/bourreaux. Cette dichotomie montre aujourd'hui ses limites à expliciter la diversité que l'on rencontre dans le domaine des violences conjugales.

Si l'on se réfère aux sciences mathématiques, et notamment au domaine des statistiques, nous constatons qu'il existe des cadres théoriques illustrant ces limites. L'un des outils statistiques les plus intéressants est issu des recherches d'un mathématicien allemand : Johann Carl Friedrich Gauss.

Elle rencontre depuis quelques dizaines d'années un formidable succès sur toute la planète puisqu'elle permet de modéliser de nombreuses études biopsychométriques. Sa représentation graphique dessine une courbe appelée courbe de Gauss plus communément courbe en cloche.

Nous retrouvons aussi cette répartition par exemple pour la taille des individus :



C'est la même chose pour les pointures de chaussures. Ainsi, pour les hommes il y en a 17 % qui chaussent du 41/42, 32 % qui chaussent du 42/43 et 18 % pour les 43/44. Ce qui fait 67 % qui sont entre le 41 et le 44. Regardez autour de vous, et vous constaterez la même chose pour beaucoup d'autres critères.

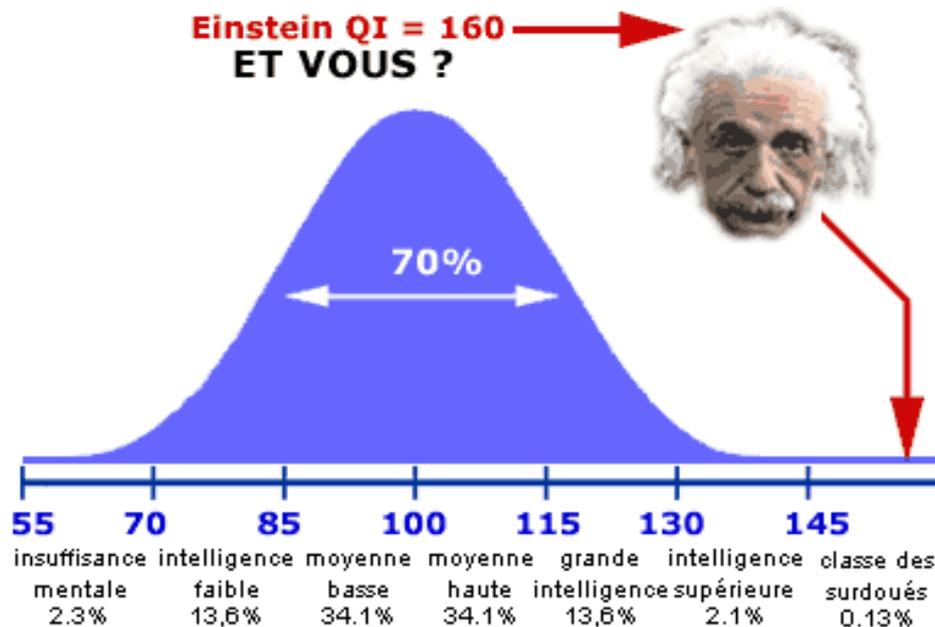
Cette caractéristique de la courbe de Gauss prend tout son sens lorsque l'on s'intéresse aux caractéristiques psychologiques ou relationnelles.

Adolphe Quetelet a fondé l'approche différentielle en psychologie. Avec Francis Galton, il a montré que les différences entre les individus se répartissent habituellement selon la courbe de Gauss. Le caractère mesuré est expliqué par la rencontre d'un très grand nombre de facteurs simples répartis dans la population selon les lois de la probabilité.

La psychologie différentielle est l'étude des différences psychologiques entre les individus, tant en ce qui concerne la variabilité interindividuelle (entre les individus au sein d'un groupe), que la variabilité intra-individuelle (pour un même individu dans des situations, contextes différents) et la variabilité intergroupe (entre des groupes différents : âge, sexe, milieu social).

Par exemple :

L'exemple le plus connu est une représentation graphique de la mesure du quotient intellectuel d'une population donnée. Sur un panel suffisant de personnes, on mesurera un grand nombre de personnes dont le quotient intellectuel se situe dans la moyenne, et un plus petit nombre dans les extrémités. Comme sur le graphique ci-dessous.



Si je me suis permis de vous emmener sur le terrain des mathématiques, c'est parce que cette modélisation est une représentation dénuée du piège de nos représentations personnelles et des catégorisations simplificatrices.

L'évolution des sciences montre que l'étude de phénomènes complexes passe souvent au début par une approche simplifiée, réduite à une définition parcellaire (toutes les violences conjugales s'expliquent par la dialectique victime/bourreau), puis, au fur et à mesure de l'avancée des connaissances, le phénomène apparaît de plus en plus dans sa globalité, permettant une meilleure compréhension.

Conclusion

Il n'y a pas de couples « types » où s'exercent les violences conjugales !

Ce qui peut se traduire par :

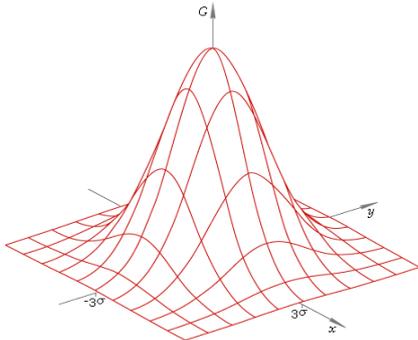
Si l'on observe un nombre suffisamment grand couple vivant dans un contexte de violences conjugales, il devient impossible de les catégoriser selon une ou deux catégories. Au contraire, il existe une répartition selon un continuum de ces couples.

De même, si l'on prend en considération l'importance de l'influence de l'environnement quant à l'évolution des personnes, des couples et des familles, alors la probabilité qu'un couple bascule dans la violence conjugale ne dépend plus uniquement de la personnalité de chacun de ses membres, mais est fortement influencée par le contexte.

Dit autrement, tout couple peut devenir, dans un contexte particulier, un couple à transaction violente !

On comprend pourquoi les attitudes antinomiques perdurent encore aujourd'hui malgré les avancées théoriques concernant la conjugalité.

Si l'on ajoute à cette variable, toutes les autres, nous obtenons une représentation de la réalité montrant l'extrême variabilité des couples où la violence conjugale est mise en place.



Le cycle des violences au sein des couples

Les professionnels responsables d'accueillir et d'accompagner les personnes, couples et familles sont confrontés à une triple difficulté :

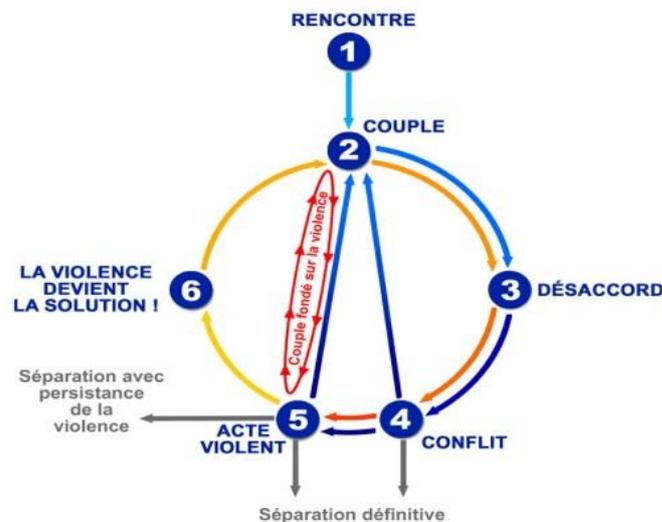
- une méconnaissance du phénomène qui renvoie donc dans son approche aux valeurs propres de chacun,
- un mécanisme des violences conjugales que l'on commence à mieux décrypter,
- des modes de prise en charge en pleine évolution. D'abord tournée vers les victimes et souvent dans l'urgence, la prise en charge s'est ouverte aux auteurs, puis aux enfants-témoins, et enfin aux couples qu'ils soient hétérosexuels, homosexuels, quel que soit leur statut.

Ce cycle, outil d'information et de compréhension, ne prétend pas être la source des solutions, mais un espace de possibles pour les professionnels et leur public visant à coconstruire un cheminement pour sortir des violences conjugales.

L'évolution de la prévention et de la lutte contre les violences conjugales s'effectue vers un élargissement du champ de vision des intervenants, passant de la personne victime au système conjugal puis familial.

En effet, lorsque l'amour est encore présent, il est possible d'accompagner le couple vers un autre fonctionnement.

L'approche globale du phénomène : le cycle des violences conjugales



La première étape, c'est la rencontre.

Tout couple débute par une rencontre entre deux personnes ayant une identité propre.

Cette identité est le résultat d'une compilation d'une multitude de cartes d'identité. Par exemple la carte d'identité familiale.

La rencontre est un moment unique lors des premières millisecondes beaucoup d'informations sont échangées, à différents niveaux conscients et non conscients. Il peut y avoir un coup de foudre, mais ce n'est pas forcé et de toute façon c'est très variable d'un couple à l'autre.

La deuxième étape ou la naissance du couple.

Lorsque la rencontre n'est pas sans lendemain, elle peut cheminer vers la création du couple.

Le couple n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat du choix partagé, essentiellement non conscient, des deux partenaires de continuer leur relation.

Entité à part entière, le couple incarne la volonté de l'un et de l'autre d'être perçu comme lié l'un à l'autre. Il concrétise de manière symbolique un contrat où chacun, héritier des valeurs de sa famille d'origine va s'inscrire avec l'autre dans un projet

commun crée la carte d'identité conjugale la conjugaison des cartes d'identité familiales réciproques.

Son installation s'accompagne souvent de la projection à plus ou moins long terme, d'une construction familiale (véritable imbrication des histoires de chaque famille d'origine). Une identité s'impose alors : chacune devient mari, concubin, amoureux, fiancé... Dans les faits, cela peut se traduire par une installation concrète de la vie commune, l'ouverture d'un compte commun, des fiançailles, etc....

La vie de couple débute.

La troisième étape : l'apparition des désaccords

La vie quotidienne est remplie de sujets de désaccords. Ces divergences sont la manifestation des différences de points de vue. Confronté à celles-ci, chacun réagit pour « défendre » son identité et ses valeurs d'appartenance.

Certains désaccords ont plus d'importance que d'autres parce qu'ils révèlent les fragilités du fonctionnement du couple. Ils sont potentiellement générateurs de conflits.

La quatrième étape : Le conflit, un processus positif

Même s'il est désagréable, car il nous met souvent mal à l'aise, le conflit est indispensable à la santé relationnelle du couple. En effet, il lui permet d'évoluer et de développer des stratégies d'adaptation aux aléas de la vie.

Le mode de résolution du conflit conjugal trouve ses sources dans les cartes d'identité familiales auxquelles le couple se réfère. À ce stade, les solutions trouvées par chacun sont fortement inspirées des souvenirs d'enfance. Régler un conflit n'est pourtant pas aisé. Il s'agit d'entrer dans une négociation sensible marquée par les émotions.

Toutefois, le processus de résolution de conflit peut être perturbé par certains événements marquants de la vie qui modifient le fonctionnement du couple et ainsi le déstabilisent : la naissance d'un enfant, le deuil d'un proche, la mutation professionnelle, une période de chômage, la retraite...

Il est utile de rappeler que la séparation du couple est un des moyens de résolution d'un conflit conjugal.

La cinquième étape : le passage à l'acte violent

Pour certains couples, le risque de rupture est insupportable, inacceptable. Tous les moyens de mettre fin au conflit sont bons pourvu que le couple perdure.

La recherche de résolution du conflit s'oriente alors vers des solutions pouvant paraître paradoxales. Elles le sont d'autant plus qu'elles mettent en danger l'équilibre fragile sur lequel repose le couple. La violence est une de ces solutions.

À cet instant, l'acte violent est l'expression de la tension extrême dans laquelle le couple se trouve. Il ne veut pas se séparer, mais ne parvient pas à résoudre un désaccord profond. Cet acte met fin immédiatement au conflit. Les raisons qui ont généré le désaccord, elles, persistent. Ce premier acte violent peut être le dernier de

la vie de couple, soit parce qu'il y met fin (séparation) soit par ce qu'il inventera d'autres stratégies de résolutions de conflit.

La sixième étape : l'installation dans le cycle des violences conjugales

Dans certains couples (symbolisé en rouge sur le schéma), les étapes sont indiscernables à un point tel que tout est confondu. Ces couples sont donc en quelque sorte d'emblée dans la spirale de la violence, sans passer par les désaccords et les conflits.

Dans les autres cas, où pour la plupart d'entre nous la violence sonnerait le glas de la relation, celle-ci s'intègre dans le fonctionnement du couple par un second passage à l'acte.

Elle se répète, car dans le mythe de la construction du couple et son homéostasie, chacun intègre celle-ci dans la dynamique conjugale.

Par exemple :

L'un, s'il est violent est perçu comme allant mal et devant être soigné,
L'autre, arrive à subir la violence pensant que son devoir est de le soigner.

Il peut s'écouler des années ou quelques minutes entre deux actes violents. Toutefois, dans tous les cas, si le couple ne change pas ce fonctionnement, le cycle est amené à se répéter de plus en plus souvent, de plus en plus rapidement. Il se transforme alors en spirale.

Cette accélération vient du fait que la violence conjugale si elle permet de dépasser le conflit, est vécue aussi comme le passage de plus en plus obligé pour retrouver une relation conjugale agréable. Cependant, les moments agréables sont au fur et à mesure de plus en plus courts et le cycle de plus en plus pénible.

À ce stade, il arrive que la séparation du couple n'amène d'ailleurs pas l'arrêt de la relation entre les deux partenaires. Le couple tente de perdurer chez l'un ou chez les deux. La violence peut alors continuer à s'exprimer, notamment lors des passages de garde d'enfants. La violence conjugale perdure après la fin officielle du couple.

Le couple peut créer une bifurcation à n'importe quel tour du cycle pour tenter un changement via le soin.

Le problème, aujourd'hui, est que la plupart des appels au soin sont des appels à l'aide émis sous différentes formes : dépôt de plainte, demande de divorce, violences sur les enfants, autoagressions, demande d'information juridique, etc., et qu'ils sont entendus comme une demande de rupture du couple, plutôt qu'une demande d'arrêt des violences.

Au fil de la
journée

...







Monsieur Alain ROGER

Maire de Noyelles-sous-Lens

Monsieur le Préfet, Madame la Présidente de l'A.P.S.A. , Monsieur le Directeur de la D.D.C.S. , Madame la Déléguée Nationale au droit des femmes, Monsieur le Directeur et le personnel et les résidents du 9 de cœur, Monsieur Hervé DEMON et ses musiciens, Mesdames et Messieurs.

En préambule permettait moi, de souhaiter la bienvenue à Monsieur Denis ROBIN Préfet du Pas-de-Calais et de lui affirmer l'honneur qu'il nous fait d'être présent aujourd'hui à Noyelles-sous –Lens pour introduire le concert dont vous allez profiter d'ici quelques instants.

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité de Noyelles-Sous-Lens s'est investie avec l'Accueil 9 de cœur pour cette journée d'étude relative à la lutte contre les violences conjugales, investie humblement en mettant à disposition cette salle et son personnel. Par cette collaboration c'est tout une commune qui se positionne pour cette cause de santé publique.

Les violences conjugales c'est quoi ?

Beaucoup de personnes emploient le terme de femmes battues, ce qui est un tort, car cela fait référence à une femme qui reçoit des coups, or c'est beaucoup plus complexe que cela. Puisque les violences conjugales peuvent revêtir plusieurs formes :

- violence physique,
- psychologique,
- économique : privation de l'argent du couple par exemple,
- verbale,
- humiliations, insultes,
- sexuelles, le viol conjugal.

En 2011, en France 243 femmes sont décédées à la suite de violence au sein du couple. Les violences non mortelles sur des femmes, dans le couple ont atteints le nombre de 53 milles 858.

À cela, il faut ajouter les mains courantes, elles font état de 108 milles 500 différents entre époux et concubins. Au sein du couple, la violence peut aussi être de nature sexuelle, 906 plaintes ont été enregistrées pour des viols commis par leur compagnon.

On parle beaucoup des femmes, mais les hommes sont concernés également, à moindre échelle surement.

Un constat horrible, un constat qui fait peur.

Nous élus, vous professionnels, nous nous sommes souvent confrontés à ces situations, avec cette difficulté particulière quand cela concerne la sphère de l'intimité des couples.

Nous sommes malheureusement régulièrement sollicités par des hommes et des femmes qui sont en souffrance.

Les élus, les agents territoriaux se retrouvent face à ces personnes qui ont d'écoute, de soutien, de ressources propres, de logement, d'accompagnement dans leur démarche. La spécificité de cette demande nous laisse parfois bien démunis. L'approche de ses situations de ces violences conjugales au regard de la problématique particulière qu'elle représente nécessite des compétences, un savoir-faire que nous et vous, hélas nous ne maîtrisons pas forcément.

Dans ce contexte Najat VALLAUD-BELKACEM Ministre des droits des femmes dévoilera une série de mesures lors du comité interministériel du 30 novembre. Celles-ci porteront principalement sur le renforcement de la protection pénale des femmes qui déposent plainte et sur la formation des acteurs qui interviennent au contact des victimes.

Des mesures devraient également être annoncées avec la Ministre du logement Cécile DUFLOT sur le renforcement des capacités d'accueil, dans l'hébergement d'urgences.

Aujourd'hui, au-delà des interventions des spécialistes, c'est la mobilisation d'une équipe qui est à souligner. L'originalité de cette journée réside dans le fait que la collaboration entre résidents, professionnels et Hervé DEMON a abouti à la réalisation d'un C.D. et au concert auquel vous allez assister dans quelques instants avant de conclure, je souhaite souligner le remarquable travail accompli par l'Accueil 9 de cœur et l'efficace participation du Centre Culturel Évasion et du Centre Social kaléïdo qui ont œuvré ensemble à la réussite de cette journée.

Ensemble, il faut Co-construire faire évoluer les choses et les mentalités trouver des solutions face à la détresse de chacun.

Mesdames et Messieurs face à cette douleur que représente pour les familles, les violences conjugales, l'Élu de proximité que je suis se doit donc de soutenir cet événement.

Merci.



Madame Anne-Marie Vancauwelaert

Présidente de l'Accueil 9 de coeur

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire de Noyelles sous Lens,

C'est un honneur de vous accueillir aujourd'hui, au nom de l'Association Accueil 9 de cœur, à l'occasion de notre manifestation organisée dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Il est tout à fait exceptionnel, pour notre association qui œuvre pour l'insertion des personnes et des familles en difficulté et en risque d'exclusion de la société, et plus spécifiquement dans la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple, d'organiser un concert, et plus encore, de réaliser un disque.

Ce «live» vient ponctuer une journée d'étude extrêmement riche sur le couple. Il s'agit de la restitution d'une aventure humaine qui aura marqué du sceau de l'émotion l'ensemble des acteurs de notre association.

Notre projet consistait à mettre en œuvre un atelier d'écriture et d'échange, autour des violences conjugales, aboutissant à la réalisation d'un CD.

Après avoir eu la chance d'assister à une répétition, je suis convaincue que cette démarche d'atelier a eu une vertu thérapeutique extraordinaire; celle de rendre beau ce qui ne l'est pas, de ressentir et de donner du plaisir tout en exorcisant ses souffrances et, ainsi, de s'autoriser à repenser le plaisir et donc à vivre...C'est cela que nous vous offrons en partage, ce soir.

Je tiens donc à remercier chaleureusement tous ceux qui se sont impliqués pour que ce projet existe;

À commencer par l'État, au titre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité et de la politique ville,

Ainsi que le Lyon's Club de Liévin qui a marqué un intérêt enthousiaste pour notre projet et a assuré sa faisabilité financière,

Hervé Demon, auteur compositeur, pour son animation militante de la démarche et la musique des mots,

Ludovic, pour la poésie visuelle,

Le cinéma d'Avion, pour la mise à disposition de ses locaux,

Les musiciens et techniciens qui ont produit un disque de très grande qualité,
Mais je souhaite, avant tout, rendre un hommage appuyé et témoigner mon plus vif respect aux personnes qui se sont investies dans ce projet; les personnes, hommes, femmes et enfants accueillies par notre CHRS, souvent victimes des violences qui sévissent au sein du couple, et les travailleurs sociaux et bénévoles de notre association.

J'imagine qu'il doit être particulièrement difficile de se trouver sur scène pour évoquer ses scènes de ménage, pour raconter ces amours qui ont la couleur des bleus, pour crier cet insoutenable bonheur d'un «nous» conjugué en violence, pour briser le silence des maux, alors je salue votre courage; celui de témoigner autrement de ce que sont ces violences du quotidien, en chantant et en nous enchantant...



Monsieur Denis ROBIN

Préfet du Pas-de-Calais

Monsieur le Maire, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, c'est un vrai plaisir pour moi d'être avec vous en cette fin d'après-midi. Vous avez travaillé toute la journée durement m'a-t-on dit et de façon positive et j'arrive en fin de journée pour profiter du concert

Comme vous le savez, il y a la journée nationale, la semaine nationale, il y a une très forte mobilisation nationale qui est orchestrée par Madame Najat VALLAUD-BELKACEM par le gouvernement. Il y a une vraie volonté de remettre la politique des droits des femmes dans les politiques publiques nationales gouvernementales, et cette journée en fait partie.

Vous êtes là, pour vous inscrire dans cette démarche depuis plusieurs années, vous n'avez pas attendu que nous relançons ces politiques, vous le faites avec constance et fidélité et Monsieur le Directeur qui me commentait un peu vos travaux de la journée, me disait que chaque année, on voyait plus de monde vous rejoindre pour participer à ces échanges. Donc bravo à vous tous.

Ce sujet pour le Préfet du Pas-de-Calais est essentiel. Je constate depuis que je suis dans le département, depuis environ 10 mois, qu'il y a un travail très fort fait sur la délinquance dans son ensemble, on peut se prévaloir de chiffres positifs sur certaines formes de délinquance. Mais, il y a vraiment un point noir que l'on n'arrive pas à faire diminuer et que l'on n'arrive pas à mettre sous contrôle, que l'on n'arrive pas à faire régresser, ce sont les violences intra familiales. Je le dis, c'est une spécificité très forte de ce département. La situation continue à se dégrader chaque année, et évidemment pour moi, vous imaginer comme pour vous que cela est un sujet de fortes préoccupations.

L'année dernière, les violences faites aux femmes étaient environ 4000 cas recensés uniquement par la Police nationale.

Sur ces 4000, 200 sont le fait du conjoint. La situation se dégrade, c'est une augmentation d'environ de plus de 10 % par rapport à l'année dernière. Cette situation est préoccupante, il est évident que les services de sécurité ont toute leur place à prendre dans cette affaire, et ils le font, mais ils n'arriveront pas seuls à résoudre cette question. Il y a besoin d'un travail en partenariat fort avec toutes les

associations, avec les familles avec les femmes elles-mêmes. Il faut libérer la parole, j'ai bien conscience d'une chose, c'est que le chiffre que je vous donne et sans doute très en deçà, malheureusement, de la réalité de ce département par ce qu'aujourd'hui encore il n'est pas simple, il n'est pas facile, d'aller témoigner sur des violences conjugales que l'on subit. Je vous remercie Monsieur le Maire d'avoir tenu le discours qui a été le vôtre en introduction de cette soirée, parce qu'il n'y a pas si longtemps encore, ce discours était difficile aussi pour des élus locaux. Le signe positif que je vois parmi vous, c'est que la parole se libère, le discours se diffuse chez l'ensemble des partenaires dans les familles, dans le monde associatif, dans le monde administratif et dans le monde politique, il y a la une conjonction formidable qu'il faut saisir, qu'il faut faire évoluer, nous avons des moyens que nous mettons en synergie, en dynamique pour répondre à toutes ces souffrances à toutes ces douleurs. Nous sommes engagés dans un travail de long terme et l'essentiel et de ne jamais reculer et de se dire que chaque année, on doit encore gagner du terrain. C'est ce que vous faites au cours de ces journées et donc je suis heureux d'être là ce soir avec vous.

Les violences faites aux femmes, les violences intraconjugales, c'est beaucoup de douleurs c'est aussi beaucoup de colère et la musique est là pour l'exprimer, donc bravo pour ceux qui ont eu l'idée de ce C.D de ce concert qui ont eu l'idée d'exprimer tous ces sentiments-là qui sont difficiles à dire à travers la musique.

Merci à tous et que l'année prochaine on soit encore plus nombreux que cette année...

Le concert en photos



